

# LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

A. DENIS, Directeur-Propriétaire.

(BUREAU : 114 rue Cascades)

A. J. DORION, Rédacteur

## FEUILLETON

L. E.

### LE CHEMIN DES LARMES

PREMIÈRE PARTIE

## UN AMOUR DÉCŪ

II

LE SERGENT ROUGET

[Suite]

—C'est fini, tant mieux, dit le sergent.

Et il haussa les épaules en retirant sa main.

A ce moment, le clairon sonnait au ralliement, se fit entendre.

—Ah ! voilà qui nous appelle, dit Rouget.

—Pars donc, emmène l'enfant et sois fidèle à la promesse.

N'en pouvant plus, la gitana s'affaissa et s'étendit sur le sol. Agouillée, la petite fille l'embrassait.

—Allons, vous autres, dit le sergent à ses hommes, en route.

Et il tendit sa main à l'enfant qui la prit sans hésitation.

—Un instant, dit le soldat qui avait brutalisé la petite Inès, il faut que la vieille me dise aussi la bonne aventure.

Et il s'approcha de la moribonde, qui se souleva.

Donne-moi ta main, dit-elle.

—Voilà !

La vieille l'examina attentivement et la laissa retomber.

—Eh bien !

—Tu le veux ?

—Oui, certes. Serai-je maréchal de France ?

—Avant qu'une semaine soit écoulée, tu seras mort !

Le soldat resta ébahi et fut pris d'une sorte de frémissement. Mais comme c'était un brave, il eut un sourire ironique et reprit son rang.

L'enfant aidé du sous-officier arrangea sa grande mère le mieux qu'elle put, l'embrassa et partit.

La vieille gitana murmura une prière, ferma les yeux et attendit stoïquement la mort.

Elle avait prédit au soldat que dans huit jours il n'existerait plus.

Six jours plus tard, s'étant risqué en maraude, il fut pris par un parti de guérillas et fusillé.

On comprend l'effet que cette mort annoncée dut produire sur Pierre Rouget.

Un an plus tard notre brave sergent, fatigué de la vie militaire, quitta le service et entra à Saint-Amand-les-Vignes. Il était chevalier de la légion d'honneur.

Il se maria à l'âge de trente-quatre ans et eut une fille unique qu'il donna pour femme à Jacques Péron, un simple journalier, mais un brave et honnête garçon, très rangé, très travailleur, ne perdant jamais une minute, n'ayant jamais connu le chemin du cabaret.

D'ailleurs le jeune homme et la jeune fille s'aimaient ; Pierre Rouget avait donné son consentement à un mariage d'amour.

Quinze mois après cette union Paule Françoise était venue au monde. L'enfant grandit et devint la ravissante jeune fille qu'on appelait ironiquement Fanchon-la-Princesse.

L'ancien sergent s'était rappelé la prophétie de la vieille gitana, et

comme tous les vieillards, qui aiment à parler de leur jeunesse, il se plaisait à raconter à sa fille et à son gendre l'étrange aventure qui lui était arrivée en Espagne.

Tout ce que la gitana lui avait prédit s'accomplissait.

N'est-ce pas merveilleux, inouï ? Mais tout n'est pas encore arrivé. Il y avait à attendre les hautes destinées promises à la belle Paule

III

LA CARAVANE

Quatre jours après le passage du cavalier inconnu dans la principale rue de Saint-Amand-les-Vignes et l'apparition de la belle Paule à sa fenêtre, toute la population du village était rassemblée sur la place.

C'était un dimanche après les vèpres, une joyeuse après-midi.

Femmes et jeunes filles étaient en habits de fête : jupons aux couleurs voyantes, bonnets enrubanés, croix d'or au cou fichus coquettement drapés sur les épaules, tablier de soie aux nuances les plus fantaisistes.

Les hommes, dont la plupart avaient le dos voûté par la longue habitude du binage, étaient en sarreau bleu brodé de blanc ou en veste de gros drap, tous coiffés du grand chapeau rond à larges bords.

Les gros bonnets de Saint-Amand-les-Vignes discouaient dans les groupes.

Les jeunes filles lorgnaient l'étrange élevée dans un angle entre quatre tilleuls en fleurs et sur laquelle des chaises de paille attendaient les musiciens.

Disons bien vite que la grande place était la salle de bal des dimanches et jours de fête, comme dans la semaine, le jeudi, elle servait au marché.

Et l'on jasait, et l'on riait et on se poussait !

Le garde champêtre, le sabre au flanc, la plaque luisante au bras, le chapeau à trois cornes sur le côté de la tête, grave comme il convient à l'autorité, causait avec animation avec l'officier des pompiers.

L'un et l'autre avaient servi dans l'armée.

Le garde champêtre avait été caporal de ligne, le 22<sup>e</sup> ; et comme il répétait à chaque instant : Quand j'étais au 22<sup>e</sup> ou dans le 22<sup>e</sup>, on lui avait donné le surnom de père Vingt-Deux.

Et il était loin de se fâcher.

Le lieutenant des sapeurs-pompiers avait gagné les galons de maréchal des logis dans un régiment de chasseurs, ce qui lui faisait dire souvent : Et nous autres cavaliers ! C'était, d'ailleurs, deux vieux braves, buvant sec, n'avaient l'orgueil qu'ils étaient, mais à cheval sur la consigne.

Derrrière eux, comme c'était son devoir, en sa qualité d'inférieur, se tenait le tambour de ville, un ancien tapin, qui avait roulé sa caisse en Afrique sous le général Pélassier.

Un autre brave, mais aussi un autre buveur, si buveur même que les loustics du pays l'avaient surnommé Pompe-à-Mort.

On ne manquait ni d'esprit ni de malice à Saint-Amand-les-Vignes.

Comme il y avait revu des pompiers le matin, les trois anciens hommes de guerre étaient vêtus de leur uniforme et, çà et là, quelques sapeurs, dont le casque resplendissait au soleil, faisaient admirer aux femmes leur prestance martiale.

—Ainsi, père Vingt-Deux, disait un garçonnet au garde champêtre, vous en avez vu en Algérie des chameaux ?

—Un peu, mon neveu.

—Des chameaux vivants ?

—Oui, vivants, comme toi et moi.

—Avec leurs bosses ?

—Avec leurs bosses comme tu dis, gamin, et avec leurs Bédouins.

—J'ai fait mieux que voir des chameaux, j'ai voyagé dessus entre leurs bosses.

—Ah ! fit le gamin émerveillé, quand je serai soldat, commandant je veux aller comme vous en Afrique.

—Sans aller aussi loin, petit, tu verras tout à l'heure un chameau.

—Un vrai ?

—Oui un vrai. Est-ce que tu crois qu'on en fait en caoutchouc ?

A ce moment on vit accourir, venant de l'extrémité du village, une vingtaine de gamins qui criaient à tue-tête :

—Ici voilà ! les voilà !

Aussitôt un grand mouvement se produisit dans la foule. Les enfants grimperent sur l'estrade qui fut vite envahie. Les femmes se groupèrent sur les marches de l'église en se dressant sur la pointe des pieds.

Cette émotion cet empressement du populaire, provoquèrent, chez le chef des pompiers, un sentiment de dédaigneux étonnement.

—On s'aperçoit bien, dit-il au père Vingt-Deux que tous ces pékins n'ont jamais rien vu ; ce n'est pas comme nous autres cavaliers.

Le père Vingt-Deux avait bien envie de protester contre cette seconde partie de l'observation, mais elle venait d'un supérieur, il se contenta de répondre :

—J'ai vu bien des choses aussi quand j'étais au 22<sup>e</sup>.

Les cris : Les voilà ! les voilà ! retentirent de nouveau poussés de tous les côtés par la foule, qui se mit à battre des mains.

Les fenêtres de la mairie s'ouvrirent et se garnirent de têtes.

Le visage ridé de la gouvernante du curé se montra tout embéguiné à la lucarne du presbytère, et nous n'affirmerions pas que parmi les curieux, dissimulés derrière les rideaux, ne se trouvaient pas le curé lui-même et le maire en personne.

Presque aussitôt on entendit le son d'un tambourin se mariant à contre-temps avec les notes fausses d'un trombone, les vibrations aiguës d'un triangle et des tintements de clochettes.

C'était un cortège ou plutôt une caravane.

Elle comprenait quatorze... individus, bêtes et gens : Savoir du côté des bêtes :

Un chameau, un singe, un ours, un cheval, un âne, un bouclologue, un caniche et une pie.

Du côté des gens :

Un jeune garçon, une jeune fille, une vieille femme, un petit bossu et deux hommes.

La caravane marchait dans l'ordre suivant :

Le jeune garçon en tête, tenant le chameau par une corde en guise de licou.

Le singe huché entre les deux bosses du chameau.

Le petit bossu tirant l'ours à l'aide d'une courroie.

La jeune fille campée sur l'âne.

La vieille femme à califourchon sur le cheval.

La pie perchée sur l'épaule de la femme.

En serre file : le caniche à droite, le bouclologue à gauche.

Les deux hommes de front fermant la marche.

Le petit bossu tapait sur le tambourin pendu devant lui à la façon des monteurs de marionnettes.

La femme soufflait consciencieusement dans un trombone à coulisse.

La jeune fille faisait vibrer l'acier du triangle.

L'un des deux hommes brandissant une lance énorme avec bédouille bleue. L'autre avait un fouet noueux.

La jeune fille, avec son teint bruni et ses lèvres rouges, était délicieusement jolie.

Elle ne paraissait pas avoir plus de dix-sept ans.

Eile était en costume de gitana ; jupe courte rouge et noire avec galons d'or, corsage noir tout constellé de paillettes, ceinture rouge aux extrémités flottantes. Elle avait une aumônière de cuir pendue à son côté, des verroteries au cou et aux poignets. Ses pieds étaient chaussés de souliers de maroquin rouge, les bas rayés étaient de même couleur.

Pour compléter le costume, elle avait sur la tête une mantille noire, et un petit poignard à lame triangulaire était attaché à sa ceinture.

Elle avait de superbes cheveux noirs bouclés, retenus par un bandeau de pièces de cuivre, brillantes comme des sautons d'or, mais à coup sûr moins brillantes que la prunelle de ses grands beaux yeux noirs veloutés.

Le caravane marchait lentement, solennellement. Chaque personnage gardait sa dignité comme tout fonctionnaire bien élevé dans une réception d'apparat.

Le chameau baissait alternativement son long cou avec une régularité de la pendule, pendant que le singe, par un geste automatique et rapide, ôtait et remettait son chapeau, saluant la foule ébahie.

L'ours dodelinait lourdement sa grosse tête.

L'âne redressait fièrement la sienne, comme l'âne portant des reliques de La Fontaine, ayant l'air de vouloir faire admirer ses magnifiques oreilles.

Le petit bossu décochait des oïlades et des sourires aux femmes.

La jeune fille souriait à tout le monde, montrant des dents blanches admirablement rangées.

Au fur et à mesure que la caravane se déroulait, la foule s'écartait et se formait en demi-cercle.

Au centre d'un groupe à part se trouvaient le commandant des pompiers, le garde champêtre et le tambour de la ville.

Au moment où le chameau s'arrêta, toute la suite du cortège demeura immobile. Alors le public salua bêtes et gens par de formidables bravos.

Soudain, sur un signe de la jeune fille, le silence se fit comme par enchantement.

IV

MERCÈDES, LA GITANA

La belle jeune fille, toujours assise sur son âne, promena sur son auditoire attentif un regard plein de douceur et de coquetterie ; puis d'une voix gutturale, mais encore harmonieuse, elle fit à l'auditoire une harangue délicieuse.

Pendant ce temps, don Stephano, le régisseur général, se détachait de son rang et venait prendre place au milieu du demi-cercle.

Don Stephano était l'homme à l'habit noir et à la pipe culottée.

Méthodiquement il avait teint sa bouffarde et l'avait glissée dans une de ses poches.

D'abord il exécuta avec son bâton un savant moulinet, qui se termina

par une espèce de salut sous les armes, lequel obtint un regard approbateur du père Vingt-Deux, accompagné de ces mots :

—Très correct.

Don Stelano sourit à cet éloge et salua le garde champêtre.

Après avoir jeté avec élégance son couvre-chef à terre, il toussa sans trop d'affectation, puis avec cette voix caverneuse, éraillée, qui n'appartient qu'aux saltimbanques, il prononça son boniment où il passa toute sa troupe en revue.

Quand il fut rendu à la jeune fille il dit :

Quant à Mlle Mercèdes, la Fleur de Grenade, je renonce à vous faire son éloge ; vous la verrez à l'œuvre et d'ailleurs, je veux vous laisser la surprise. Je vous dis seulement que la senora Mercèdes connaît la cartomancie, la chiromancie, la nécromancie, enfin que sa science est unique dans le monde. Elle dit aux jeunes filles si elles se marieront bientôt et dénonce aux épouses les maris infidèles.

Il y eut un long frémissement dans la partie féminine de l'auditoire.

—Et, mesdames, continua Stephano, savez-vous quel est l'oracle infallible qui révèle à la senora Mercèdes les secrets les mieux cachés ? Je vous le donne en dix, je vous le donne en cent, je vous le donne en mille..... Non, vous ne trouverez pas. Eh bien, c'est notre pie !

Maintenant, allez la musique !

Le tambourin, le trombone, le triangle, les sonnettes résonnèrent de nouveau ; les chiens aboyèrent, l'âne se mit à braire, l'ours à hurler, le cheval à hennir, le public à applaudir, et se fut pendant quelques instants un vacarme infernal.

Les femmes et les jeunes filles surtout se montraient enthousiasmées. Oh ! ce n'était pas la perspective d'entendre chanter don Stephano, de voir le singe faire des armes, le Bédouin se disloquer, l'ours danser, qui causaient leur émotion : c'était, disons-le vite, l'ardent désir qu'elles avaient de voir mettre à l'épreuve les talents cabalistiques, de la senora Mercèdes, dite la Fleur-de-Grenade.

Au premier rang des spectateurs se trouvaient la belle Paule et, tout près d'elle, le vieux Pierre Rouget.

En entendant prononcer le nom de Mercèdes, l'ancien sergent n'avait pu s'empêcher de tressaillir et ses regards s'étaient fixés curieusement et avidement sur le visage de la jeune Espagnole. Il croyait revoir, tant la ressemblance lui semblait frappante, cette fille de douze ans dont il avait été le protecteur pendant vingt quatre heures et que, selon la promesse qu'il avait faite à la vieille gitana mourante, il avait conduite au général espagnol Lopez Banos.

Mais ses yeux, quoique bons encore, devaient le tromper, sans doute. Cette ressemblance qu'il trouvait entre la petite-fille de la vieille gitana et cette jeune fille, qui était devant lui, n'existait pas.

Il se disait cela, le vieillard, et cependant il restait sous le coup d'une émotion extraordinaire. Tout ce que lui avait dit la vieille espagnole revenait à sa pensée et il lui semblait que les paroles prophétiques résonnaient de nouveau à ses oreilles.

Cependant les saltimbanques commençaient leurs exercices à la grande satisfaction des enfants et de beaucoup d'autres personnes pour qui pareil spectacle était une nouveauté.

La jeune gitana descendit de son âne et fut aussitôt entourée et vivement sollicitée de commencer ses expériences. Seulement c'était à qui ne serait pas la première à offrir sa main à l'examen indiscret de la jolie sorcière.

Parmi les jeunes filles que dévorait l'irrésistible désir de connaître leur destinée, on pouvait remarquer la belle Paule Pérard. Elle aurait bravement donné à la Fleur-de-Grenade ses boucles d'oreilles et sa bague d'or ornée d'une turquoise, pour qu'elle lui dise seulement le nom du beau cavalier qu'elle avait vu passer sous sa fenêtre.

La jeune senora se promenait devant les rangs pressés des spectateurs, et, flûssant par avoir raison de l'hésitation des jeunes filles, les prenait à part et leur prédisant l'avenir, le même à toutes, un avenir heureux.

Quand elle arriva près de Paule, elle s'arrêta brusquement, frappée d'admiration, et pendant quelques instants resta comme en extase.

—Allons, Fanchon, dit une femme, à ton tour de te faire dire, ta bonne fortune.

—Oui, oui, s'écrièrent plusieurs jeunes filles, à toi, Fanchon la Princesse, à toi.

—On va te faire savoir si tu seras un jour une grande dame, ajouta une envieuse en ricanant.

La jeune fille était devenue très rouge et tremblait d'émotion.

—Ah ! ah ! Fanchon la princesse a peur !

—Oui, oui, elle a peur !

—Et de qui et de quoi auras-tu peur ? répliqua-t-elle en haussant les épaules ?

Et tendant sa main à la gitana, elle ajouta :

—Ce qui va m'être dit, personne ne le saura.

—Ah ! vraiment, fit une vieille fille furieuse d'avoir depuis longtemps coiffé sainte Catherine, pourtant voilà ton grand-père, le vieux Pierre Rouget, qui tend déjà l'oreille pour écouter.

Au nom de Pierre Rouget la jeune Espagnole sursauta et ses yeux étincelèrent. Elle saisit la main de Paule et lui dit :

—Mademoiselle, votre grand-père se nomme Pierre Rouget ?

—Oui.

—Et il a été soldat ?

—Hein, qu'y a-t-il ? demanda en s'approchant l'ancien sergent.

—Il y a, grand-père que mademoiselle me demande si, dans le temps, tu as été soldat.

—Eh oui, certes, j'ai été soldat, dit le vieillard.

La gitana s'était tournée vers lui et le regardait avec une expression indéfinissable.

—Monsieur, dit elle, quand vous étiez soldat, vous êtes allé en Espagne ?

—Parfaitement.

—Et vous étiez à la prise du Trocadero ?

—Mon Dieu, oui, j'y étais.

—Vous rappelez-vous une petite fille qui s'appelait Inès ?

—Si je me rappelle ! je le crois bien..... Mais, tenez, plus je vous regarde, plus je trouve que vous êtes son portrait vivant.

—Inès Ramon était ma mère.

—Votre mère ! Ah ! j'aurais dû le deviner. Et qu'est-elle devenue, votre mère ?

—Elle est morte.

—Pauvre enfant !

—Ma mère ma souvent parlé de vous, monsieur, et en me parlant de vous, de ce que vous aviez fait pour elle, elle m'a appris à aimer la France et les Français. Dans notre famille, monsieur, on a la religion du souvenir. Si, aujourd'hui, je me suis rappelé votre nom, c'est qu'il a toujours été dans mes prières.

—Ah ! vous êtes une brave fille !

Ma mère, monsieur, a contracté envers vous une dette de reconnaissance que sa fille serait heureuse de pouvoir payer un jour. Je ne suis qu'une pauvre gitana, mais si jamais vous ou quelqu'un des vôtres avait besoin de Mercédès, la fille d'Inès Ramon, serais-je au bout du monde, j'accourrais pour mettre à son service tout mon dévouement.

Après ces paroles, pendant que le vieillard essuyait ses yeux mouillés de larmes, la jeune Espagnole embrassa Paule, examina l'intérieur de sa main, et, pendant un instant, lui parla tout bas à l'oreille. Ensuite, ayant fait un salut gracieux à l'ex-sergent, elle se disposa à continuer de jouer son rôle de devineuse.

Soudain ses regards tombèrent sur un grand et beau gars de vingt-cinq ans qui, en contemplation devant la petite fille de Pierre Rouget, la dévorait des yeux. Il était très pâle et avait des mouvements fiévreux.

Sa physionomie agitée exprimait en même temps l'admiration, la tristesse et toutes les ardeurs d'une passion violente, indomptable.

A la façon dont il regardait la belle Paule, la gitana devina facilement l'amour qui était dans son cœur et les anxiétés qui tourmentaient son âme.

Mercédès allait passer, mais le jeune homme se redressa brusquement, lui saisit le bras et l'arrêta.

—Que me voulez-vous ? demanda la gitana un peu surprise, mais non effrayée.

—Vous venez de parler tout bas à la belle Paule, que lui avez-vous dit ? Oh ! apprenez-le moi, j'ai besoin de le savoir.

En parlant il avait mis une pièce de vingt francs dans la main de Mercédès.

—Non, monsieur, non, répondit-elle, gardez votre or. Je ne puis satisfaire votre curiosité : ce que j'ai dit à la belle demoiselle est un secret qui ne m'est pas permis de vous révéler.

—Je vous prie....

—N'insistez pas, monsieur, c'est inutile. Reprenez votre pièce d'or.

—Non, je vous l'ai donnée, elle est à vous.

—Vous êtes généreux..... Soit, j'accepte votre don. Maintenant, donnez-moi votre main gauche.

—Pourquoi faire ?

—Vous le verrez.

—Je ne crois pas aux sorcières.

—Qu'importe ? donnez-moi toujours votre main.

—Vous le désirez, la voilà.

Mercédès examina attentivement les lignes de la main et dit :

—Vous êtes bon, vous avez un grand cœur, des sentiments élevés ; vous êtes serviable, toujours prêt à obliger et dévoué à ceux que vous aimez ; malheureusement, et comme cela arrive trop souvent, vous n'êtes pas récompensé selon vos mérites et votre destinée ne sera point ce qu'elle devrait être. Vous aimez la belle Paule.

—Oh ! oui, je l'aime à en mourir !

—C'est une grande passion ; vous avez essayé de vous en guérir !

—Oui, mais je n'ai pas pu.

—La demoiselle sait-elle que vous l'aimez ?

—Je lui ai dit.

—Quo vous a-t-elle répondu ?

—Ses beaux yeux se sont fixés sur moi et elle a souri tristement.

—Et puis ?

—C'est tout.

—Elle n'a rien dit ?

—Rien. Ah ! tenez, si vous pouviez me faire aimer....

—Je le voudrais pour vous et pour elle, mais je ne possède pas le philtre d'amour.

—M'aimera-t-elle un jour ?

—Peut-être.

—Alors il m'est permis d'espérer ?

—Il ne faut jamais désespérer. Inspirez-vous de votre cœur afin de faire fondre la glace du sien.

—Ah ! pour elle je ferais tout au monde, pour elle je donnerais ma vie avec joie.

—Voilà ce qu'il faut lui faire comprendre, lui faire sentir.

—J'essayerai. Merci.

Mercédès s'éloigna du jeune homme.

A ce moment, Paule prit le bras de Pierre Rouget et l'entraîna en disant :

—Venez, grand-père, allons-nous-en.

Ils passèrent devant le jeune amoureux qui les salua avec respect : il aurait bien voulu adresser la parole à la jeune fille, le pauvre timide, mais Paule ne s'arrêta point, elle pressa le pas, au contraire, en murmurant :

—Comme il m'aime ! Pauvre gargon !

—Qu'est-ce que tu dit la gitana ? demanda Pierre Rouget à sa petite-fille, quand ils furent sortis de la foule.

Elle m'a dit que je n'étais pas née pour le travail des champs.

—Ca, c'est bien sûr.

—Que je me marierais bientôt et que je serais adorée de mon mari.

—Très bien.

—Que je n'épouserai pas un paysan....

—Parbleu, c'est ce que j'ai toujours dit, moi.

—Enfin que je verrais s'accomplir tous mes rêves.

—Oui, tu seras riche, heureuse, de hautes destinées t'attendront. La vieille gitana du Trocadero l'a prédit.

X

ETIENNE DENIZOT

L'amoureux de la belle Paule Perard se nommait Etienne Denizot. Comme il le disait lui-même, il aimait la jeune fille à en mourir. Pour lui il n'y avait que Paule au monde, il ne voyait qu'elle, ne pensait qu'à elle.

Bien des jeunes filles de Saint-Amand et des environs cherchaient à attirer l'attention d'Etienne par de petits ménages de coquetterie et de gentillesse à son égard ; mais il ne s'aperçut de rien ; il dédaignait les plus jolies et les plus riches, comme Paule le dédaignait lui-même ainsi que tous les autres garçons qui subissaient le charme de sa beauté, de ses grâces.

D'abord comme cela arrive souvent au village, quand on se voit tous les jours, Etienne et Paule s'étaient liés d'amitié. Plus tard lorsque la jeune fille entra dans sa seizième année, l'amitié d'Etienne devint de l'amour, et cet amour, plein de délicatesse, de dévouement, ou d'abnégation, de respect et d'admiration, mais hélas ! non partagé, irrité par la réserve et la froideur de celle qui en était l'objet, n'avait pas tardé à prendre les allures d'une passion dévorante.

Les sentiments de Paule étaient restés les mêmes ; elle avait toujours de l'affection, de l'amitié pour Etienne ; mais c'était tout, elle ne pouvait lui donner davantage.

Elle avait ses rêves ambitieux et Etienne Denizot, un paysan, n'était pas l'homme appelé à les réaliser.

Etienne était de huit ans plus âgé que Paule.

C'était un garçon bien bâti, de bonne tournure, robuste de corps aux membres solides, plein de santé à la barbe et aux cheveux noirs, à la figure ouverte, au regard franc.

Il était un des riches cultivateurs de Saint-Amand. Il possédait outre un petit vignoble d'un excellent rapport, un certain nombre d'arpents de prairie et de terre en labour qu'il faisait valoir lui-même, aidé d'un domestique et de plus ou moins de gens de journée, suivant les saisons.

Il était grand travailleur, généreux toujours disposé à rendre service, dur pour lui, doux et bon pour les autres. Etienne était une excellente nature et réalisait le type du bon enfant.

Il n'avait pas encore vingt ans lorsqu'il avait perdu son père, et il avait dû à ce malheur d'être épargné par la conscription. Il était fils unique de veuve. Il vivait avec sa mère, une digne et honnête femme qui ne voyait au dessus de son gars, rien de plus beau que son Etienne.

L'excellente mère n'avait pas été sans s'apercevoir que son fils s'était profondément épris de Paule Pérard. Il était triste, rêveur, constamment préoccupé et comme inquiet. Tout d'abord la mère fut contrariée de sa découverte, car elle pressentait pour son fils de gros chagrins. Déjà Etienne souffrait, elle souffrait aussi.

—Mon fils, lui dit-elle un jour, tu n'es plus du tout le m'm : ta bon-

ne gaieté d'autrefois a disparu, tu ne parles plus, tu ne chantes plus ; tu es soucieux, on te voit rêvasser sans cesse ; tu n'as plus le même cœur au travail, et quand tu es dans les champs tu vis et vis comme une âme en peine..... Voyons, mon gars, parle, qu'est-ce que tu as ?

Le jeune homme baissa la tête et laissa échapper un soupir.

—Tu ne me réponds pas, reprit la mère, mais va, ce que tu as, je le sais, et le soupir que tu viens de pousser en dit long. Tu es amoureux de la belle Paule ; il y a déjà longtemps que je l'ai compris.

—Eh bien, oui, vous avez deviné, j'aime la belle Paule.

—J'aurais préféré que tu jetasses les yeux sur une autre, mais ce qui est fait est fait. Oh ! ce n'est pas que je veuille dire du mal de la petite aux Pérard ; c'est une bonne fille ; pas méchante du tout, bien élevé, instruit, honnête et sage, ayant tout ce qu'il faut pour faire une bonne ménagère. Malheureusement elle est fière et elle se fait si haute.... Et puis, elle et ses parents ont des singulières idées. On ne sait pas, vraiment, quelles folies ces gens-là ont en tête. Il n'est pas jusqu'au vieux père Rouget qui ne s'imagine que sa fille est pétrie d'une autre pâte que les autres.

Il n'y a qu'une personne dans cette famille qui n'ait pas l'esprit de travers, c'est la sœur de Pierre Rouget, la grand'tante Françoise, qui est comme tu le sais, marraine de Paule.

Celle-là au moins est sensée ; elle voit et pense comme tout le monde et ne s'en va pas courir au pays des chimères. Elle a aussi deviné que tu aimes sa petite nièce, et dernièrement elle me disait :

—Votre gargon, mère Denizot, est travailleur ; c'est un jeune homme laborieux et rangé, sans compter qu'il est fort bien de sa personne ; voilà le mari qu'il faudrait à notre Paule.

—Mais, tante Françoise, ai-je répondu, c'est un mariage qui se pourrait faire.

En répondant, cela je pensais à toi, Etienne, et je te le dis malgré tout ce que me vas pas chez les Pérard, je serais heureuse si Paule devenait ta femme, et je suis toute prête à lui donner à côté de toi une place dans mon cœur. Une mère aime tout ce que son fils aime.

Mais voyons, Etienne, puisque tu aimes la belle Paule à en perdre l'appétit, à en devenir malade, pourquoi au lieu de te morfondre comme tu le fais, ne lui fais-tu pas la cour ainsi que tout gargon à la jeune fille qu'il veut épouser ?

—Elle ne me l'a pas permis, ma mère.

—Et tu l'en es tenu là et quand elle se présente au bal du dimanche tu n'oses même pas la faire danser ?

—Si vous saviez comme près d'elle je suis craintif !

—Pauvre peureux ! et tu crois que c'est en agissant ainsi qu'un jeune homme se fait aimer, tu te trompes du tout au tout. Tiens veux-tu que je me mêle un peu de tes affaires, que j'aie voir le père et la mère Pérard, et que je parle pour toi !

—Mais je veux bien ma chère. Ah ! si tu pouvais réussir !

—C'est bien je verrai les Pérard et je ferai pour le mieux.

La mère d'Etienne connaissant en partie les espérances ambitieuses de Paule et de ses parents. Comme tout le monde elle en avait ri et en riait encore.

—C'est de la folie, pensait-elle ; mais ce sont des gens de cœur et la raison leur reviendra ; il est impossible que le père et la mère, qui adorent leur fille, ne comprennent pas ce qu'il faut pour son bonheur.

Le lendemain qui était un dimanche, le père Denizot, dans ses plus beaux atours, se rendit chez les parents de Paule un peu avant l'heure des vêpres.

Mme Denizot était une femme ronde en affaires ; qui n'avait pas l'habitude des circonlocutions et moins encore celle de parler pour ne rien dire. Allant droit au but,

elle dit au père et à la mère de Paule, qu'elle avait trouvé ensemble :

—Mon fils est amoureux de mademoiselle Paule ; si vous ne le sachiez pas de jà, je vous l'apprends ; eh bien, je viens au nom de mon fils vous demander pour lui la main de Mlle Paule.

Le mari et la femme restant muets, elle reprit :

—Je n'ai pas à vous faire l'éloge d'Etienne, vous le connaissez et savez ce qu'il vaut, nous n'avons pas à parler de ce que votre fille aura un jour et de ce que mon gargon posséde aujourd'hui, nous laissons ces calculs à d'autres.

—Il est certain, dit Pérard revenu de sa surprise, qu'Etienne Denizot est beaucoup plus riche que notre fille.

—Nous ne nous occupons pas de cela. Etienne aime Mlle Paule ; c'est sûr de la rendre heureuse, il vous demande de la lui donner pour femme.

—Madame Denizot, répondit la mère de Paule, nous sommes très flattés, très honorés de votre démarche, mais notre fille est trop jeune pour être mariée.

—La jeunesse ne saura empêcher le mariage que nous pourrions du reste, retarder à six mois si vous le désirez. Mlle Paule n'a pas encore dix-sept ans, c'est vrai ; mais elle est grande, forte, dans son complet épanouissement, et on lui donnerait plutôt vingt ans que dix-sept ans.

—Oui, en effet, Paule paraît plus que son âge, mais voyez vous madame Denizot, nous ne voudrions pas la voir travailler aux champs, et puis ce n'est pas dans ses goûts.

—En ! mon Dieu, qui vous parle de cela ? Vous savez bien que la femme de mon fils n'aura à aller ni aux vignes ni à la charrue, qu'elle n'aura aucun gros ouvrage à faire. Elle restera à la maison et fera ce que j'ai fait, moi ; elle soignera son ménage et le petit ou les petits qui pourraient venir.

—Je connais les idées de ma fille, répliqua Mme Pérard ; ce qu'elle désire, c'est un mariage d'amour.

—Faut-il donc vous répéter que mon fils l'adore, qu'il en est fou.

—Oui, Mme Denizot, mais malheureusement n', Paule ne partage pas les sentiments de M. Etienne.

—En ce moment ; mais laissez faire, votre fille aimera mon fils ; Etienne n'est pas de ceux qu'on ne peut pas aimer.

—Il y a autre chose, dit Pérard, notre fille ne veut pas épouser un paysan et nous pensons comme elle.

—Et pourquoi cela, quand ce paysan est un brave et honnête gargon ? Est-ce que vous n'êtes pas des paysans et votre fille une paysanne ?

—Sans doute et croyez le, madame Denizot, nous ne faisons pas fi des paysans, loin de là.

—Eh bien alors ?

—Nous reconnaissons avec plaisir que votre fils est de tous les garçons du village le plus honnête, le plus loyal, le plus travailleur ; il y a de grandes et sérieuses qualités.

—Eh bien ?

—Mais voilà, Paule ne l'aime pas ; aussi croyons-nous devoir conseiller à M. Etienne de ne plus penser à notre fille.

Le refus était catégorique.

La mère d'Etienne devint très rouge et fronça les sourcils. Après un moment de silence, elle reprit avec une amertume mêlée d'ironie :

Pourquoi ne me dites-vous pas la vérité ? Mais cette vérité, je la connais. Ainsi, c'est donc bien vrai tout ce que l'on dit ? vous attendez qu'un jeune homme de la ville, élégant et riche, vienne vous demander votre fille ?

Les époux Pérard restèrent silencieux ; mais leur embarras était visible.

Mme Denizot continua :

—Attendez le donc ce jeune homme de la ville, puisque votre fille ne veut pas épouser un paysan et que vous l'encouragez dans ses rêves insensés et ses idées malsaines.

—Nous ne voulons pas que notre fille soit malheureuse, dit avec viva-

sité la mère de l'aul, et nous ne pensons qu'à son bonheur.

—Nous verrons. Mais je vous le dis, vous êtes des gens privés de raison, et vous vous repentirez cruellement de votre folie.

Sur ces mots, la mère d'Etienne se retira à droite, raide, irritée.

Ceci s'était passé quinze jours jours avant le passage de Mercedes la gitana à Saint-Amand-les-Vignes.

Etienne ne s'était pas tenu pour battu.

En apprenant l'insuccès de la démarche de sa mère, il avait dit simplement :

—J'attendrai.

—Tu attendras quoi.

—Qu'elle se lasse elle-même d'attendre.

Le jeune homme était tenace comme tous les amoureux. Il se disait :

—Quand elle verra que je suis toujours là, patient, dévoué, et que toutes les jeunes filles de son âge se marient, elle se décidera à me prendre.

—Faut de mieux, aurait pu répondre la mère.

Il faut dire que le pauvre amoureux comptait un peu, peut-être même beaucoup, sur la marraine de la belle Fan'e dont l'appui n'était pas à dédaigner, d'abord parce qu'elle était une vieille femme d'un grand bon sens et qu'elle avait de l'influence sur la jeune fille.

La sœur de Pierre Rougelet était de quelques années moins âgée que son frère ; elle demeurait avec lui, mais comme elle était encore valide et aimait à s'occuper, elle était plus souvent dans la maison de Jacques Pérard, où elle trouvait toujours quelque chose à faire, que dans celle de l'ancien sergent.

Pendant que Pérard, sa nièce et sa petite-nièce étaient à la vigne, elle soignait le bétail et préparait les repas des travailleurs.

La tante Françoise ne s'était pas mariée ; elle avait gardé le célibat parce que le mariage n'était pas dans ses goûts ; toutefois, aucune femme ne mettait plus d'ardeur qu'elle à se marier aux jeunes filles de son quartier.

Tout le monde à Saint-Amand l'appelaient la tante Françoise ou la mère Françoise ; son âge la faisait bénéficier de ce titre de mère auquel elle n'avait aucun droit. Elle le méritait cependant, car elle adorait les enfants, et comme elle avait toujours quelque friandise à leur distribuer, elle ne pouvait guère se montrer dans la rue sans en avoir trois ou quatre accrochés à ses jupes.

A suivre

**C'est Merveilleux.**

Le public est étonné de voir que **Noreau & Sicotte**

Vendent à 10 o/o Meilleur Marché que partout ailleurs,

**MEUBLES NEUFS ET DE SECONDE MAIN 59 1/2 Rue Mondor**

MM. NOREAU & SICOTTE sont les seuls représentants à St-Hyacinthe d'une manufacture de meubles qui vient de s'établir, et fait des sacrifices énormes afin de faire connaître ses meubles dans le district de St-Hyacinthe.

Ils peuvent vendre à un prix extraordinairement réduit

SETS DE CHAMBRE. SETS DE SALON. SIDE BOARDS, CHAISES. MATELAS. LITS A RESSORTS.

Allez faire une visite chez **NOREAU & SICOTTE 59 1/2 Mondor, St Hyacinthe.**

**Aux Fromagers**

Pour vos fournitures de Fromageries allez voir

**C. ROULEAU, St-Hyacinthe.**

**POESIE**

**LE BAL CÉLESTE**

Dans le ciel où c'était fête,  
La lune donnait un bal ;  
Cette nuit là sur ma tête  
Brillait le croissant royal.  
La nuit étendait ses voiles,  
Et les astres invités,  
Passaient devant les étoiles,  
Pour admirer leur beauté.

Une aurore boréale  
Illuminait le ciel bleu,  
Comme un grand feu de bengale  
Allumé par le bon Dieu.

Le temps battait la mesure,  
Tand s qu'au milieu des airs,  
Sur l'orgue de la nature,  
Montaient de divins concerts.

Et tous les soleils du monde,  
Venus du Sud et du Nord,  
Faisaient briller à la ronde,  
Leur mille paillettes d'or.  
Les turbulentes étoiles,  
Dansaient des valse sans fin,  
Aux tourbillons de leurs voiles  
Se montrait plus d'un pied fin.

A travers la route bleue,  
Les comètes sans pudeur,  
Traînaient leur robes à queues,  
Avec des airs de grandeur.  
Et les étoiles filantes,  
Jettaient leur éclat rival,  
Pour s'éteindre chancelantes,  
Au milieu des feux du bal.

Les timides nébuleuses,  
Menaient un quadrille à part,  
Où ces pâles vaporuses,  
Polkaient seules à l'écart.  
Les planètes plus vieillies,  
Se regardaient fixement,  
Et faisaient tapisseries,  
Tout le long du firmement.

Du haut d'un observatoire,  
Un astronome ébloui,  
Lorgnait, sans pouvoir y croire,  
Ce bal céleste inouï.  
Et cependant solitaire,  
Globe éteint déshérité,  
Notre pauvre coin de terre,  
Tournait dans l'obscurité.

JULES GAUTHIER.

**CINQUANTE ANS**

A L'Hon. M. Mercier

J'ai déjà presque qualité  
Pour assister à cette fête ;  
Car j'aurai bientôt—tout compté  
Dix lustres complets sur la tête.

Bien entendu ce ne sont pas  
De ces brillants et riches lustres  
Dont la lumière est ici-bas  
La gloire des hommes illustres.

Ce sont les modestes fleurons  
Qu'apportent à tous 'es années,  
Et qui, bien souvent sur nos fronts  
Ressemblent à des fleurs fanées.

J'ai vécu parmi tous ceux-là  
Qui sont maintenant à la tête ;  
Je fus leur compagnon : voilà  
Mais je n'ai pas atteint la faite.

Peut-être que dans l'avenir,  
En poursuivant ma route dure,  
Au but je pourrai parvenir  
Et donner aussi ma mesure.

En attendant cet heureux jour,  
—Qui peut, hélas ! ne jamais naître—  
Où j'aurai conquis à mon tour,  
Le beau titre d'ouvrier-maître.

Je viens,—celui m'est bien permis,—  
Dans cette fête toute intime,  
Ppporter avec les amis,  
Mon sincère tribut d'estime.

A celui dont les cinquante ans  
Sont une couronne brillante  
Que le cours prolongé du Temps  
Ne rendra que plus éclatante.

Mais j'exprime un regret, pourtant.  
—L'ambition est sans limite,—  
C'est qu'ayant marché tout autant,  
Hélas ! j'ai marché bien moins vite.

A cinquante ans j'arriverai,  
—J'en vois déjà l'ombre sinistre,—  
Mais jamais je ne parviendrai  
Au poste de premier ministre !

Québec, 18 octobre 1890.

NAPOLÉON LEGENDRE.

**Une pendule merveilleuse**

Un horloger de Sainte Croix, Suisse, M. J. Junod-Bornand, vient de terminer une pendule compliquée, à grande sonnerie et dont les nombreux cadrans fournissent des indications variées et intéressantes. Celui du centre est le cadran ordinaire des heures et des minutes avec l'aiguille pour le réveil-matin. Comme dans les grandes sonneries complètes, un bouton place la sonnette où l'on veut, soit : grande sonnerie de nuit ou petite sonnerie du jour, soit continuellement petite sonnerie ou silence. Un second bouton est pour la sonnerie à volonté.

Le cadran supérieur, fond bleu et paysage alpestre, est le cadran du soleil, qui se lève et se couche chaque jour d'après les indications astronomiques.

Le cadran inférieur en renferme lui-même sept qui donnent les indications suivantes : 1. l'aiguille du temps moyen à midi vrai ; 2. les phases lunaires ; 3. les jours de la semaine ; 4. les jours du mois ; 5. les mois et les signes du zodiaque ; 6. les quatre saisons ; 7. le cycle des quatre ans ; cette chronographie est naturellement à quantième perpétuel ; aucune retouche n'est donc nécessaire pour le nombre des jours, des mois.

La sonnerie est exécutée par deux personnages extérieurs ; à gauche du cadran du soleil, un capucin grave et mystique sonne lentement les heures ; à droite, un horloger, montre en main, semble attendre le moment de faire résonner les quarts.

Ce mécanisme compliqué n'est pas le seul attrait de ce magnifique travail. Le piédestal de la pendule renferme une très belle boîte en musique contenant une dizaine d'airs variés, religieux et patriotiques, qu'elle fait jouer deux fois par jour.

Au son d'un air religieux, les deux apôtres apparaissent avec solennité ; ensuite, au son du choral de Luther et au centre de la plateforme, le Christ apparaît : il étend les bras pour la bénédiction ; les apôtres se tournent tous contre lui et restent dans cette attitude pendant le choral ; celui-ci fini, le Christ disparaît et les apôtres se retirent. Sitôt après, et au son des trois airs patriotiques, une noce s'avance sur la même plateforme ; vingt-deux couples aux costumes des cantons défilent, musique en tête ; l'effet en est charmant. La première procession chemine en rond ; la deuxième, la noce, suit les quatre coins de la plateforme.

Lorsque la grande vitrine où sera logée cette pendule sera terminée, le meuble entier n'aura pas moins de 2 mètres 50 de hauteur.

**Conseil-de-Ville**

Séance du 24 octobre.

Au fauteuil, M. le maire. Présents, les Conseillers Benoit, Chalifoux, Duclos, Labonté, Morin, Naud, Richer et St-Jacques. Lecture et approbation des procès-verbaux de la dernière séance.

La demande des intéressés du quartier no 1, relative au changement de certaines lampes électriques est référée au comité des lumières avec instruction de frie les changements qu'il jugera convenable.

La demande de M. Henri Bertrand, hôtelier, relative à la construction d'un balcon à son hôtel, lui est accordée à la condition par lui de céder gratuitement au maire et conseil de ville la lisière de son terrain entre sa maison et le trottoir.

La demande M. Noé Raymond, relative à l'ouverture des rues mentionnées en sa requête n'est pas accordée attendu que le conseil ne peut en vertu de la loi ouvrir des rues d'une largeur moindre de 66 pieds anglais. Et la séance s'ajourne à vendredi.

**ON DEMANDE**

Un jeune garçon, comme assistant teneur de livres. Il devra avoir une bonne écriture et être muni de bons certificats. S'adresser à ce bureau.

**Montres, [Or ou Argent]**

DE FABRIQUES SUISSE ET AMÉRICAINE.

Horloges, Reveils-matins, Etc,

—O—

BIJOUX de TOUTES SORTES (Patrons nouveaux.)

Argenteries pour Cadeaux de Noces, Fêtes, Anniversaires, etc

Spécialité ; Lunettes de qualité supérieure, adaptées à toutes les vues.

E. LAMARCHE,

116, RUE CASCADES, St Hyacinthe

**L. A. GUERTIN**

Vient de recevoir un bel assortiment de **Grandes Bottes**

POUR HOMMES ET GARÇONS.

Ainsi qu'un lot considérable de

**CLAQUES !**

Pour Hommes, Femmes et Enfants

**VALISES**

En grande variété dans tous les prix.

**80 Rue Cascades.**

ANCIENNE PLACE DE ALEXS DION.

Ne manquez pas d'aller visiter

**Le Nouveau Magasin**

DE

**Poêles et Fournaies**

—DE—

ED. LAJOIE,

AU No. 31, RUE ST-ANTOINE,

Vis-à-vis le Marché.

FOURNAISES AMELIOREES I

Les meilleures connues.

POELES DE CUISINE POUR

BOIS OU CHARBON.

**JOSEPH LEDUC**

**FERBLANTIER**

**Plombier & Couvreur**

RUE CASCADES

Vis-à-vis chez M.M. Pagnuelo Frères

ST-HYACINTHE

Couvertures en Ferblanc,

Couvertures en Ardoises,

Couvertures en Tôle galvanisée,

Couvertures en Bardeau Métallique

Seul agent pour le Bardeau

Métallique.

OUVRAGE GARANTI

PRIX MODÉRÉS.

**POÊLES & FOURNAISES**

**des Meilleures Manufactures**

**chez J. H. MORIN**

Place du Marché

St-Hyacinthe.

**Outils de toutes sortes**

**pour Menuisiers**

**et charpentiers**

**chez J. H. MORIN.**

**Ferronneries ferblan-**

**teries et ustensiles de**

**Cuisine**

**chez J. H. MORIN**

Place du Marché

St-Hyacinthe.

**MIEL**

Miel de qualité supérieure à vendre au Monastère du Précieux Sang, de St Hyacinthe.

**Aux Forgerons**

A VENDRE, à St-Hyacinthe de Bagot, à 3 arpents de l'église, 2 emplacements avec boutique de forge, maison privée, étable etc, le tout en bon ordre. Conditions faciles S'adresser à

CASIMIR DESPARE, St-Hyacinthe

**Forgeron demandé.**

Un forgeron de plusieurs années d'expérience trouverait de l'emploi permanent et de bons gages en s'adressant de suite à

ANT. DUPRE, Forgeron.

St-Jean-Baptiste de Rouville.

**A VENDRE**

Une terre située à St. Théodore d'Acton dans le 6<sup>me</sup> Rang, à 3 milles de l'Eglise et 4 milles du village d'Upton, 6 arpents de large 30 de profondeur dont plus des 3 quarts en culture, le reste en bois pour le besoin de la propriété avec deux maisons neuves, 2 granges, écuries, remises et autres dépendances. Conditions faciles

S'adresser à

PAUL COMEAU

St. Théodore d'Acton.

**A Vendre.**

Un moulin à farine ayant trois paires de moulages neuves avec un small de première classe. Un moulin à sciage avec sciage rond, machine à barbeaux et à clapboards, en parfait état, avec maison, grange et autres bâtiments pour le propriétaire et l'usage du moulin. Cette propriété est située sur la rivière Yamaska, dans la paroisse de St-Hugues. Pour les conditions qui seront très faciles. S'adresser à

PIERRE LAMOTHE

St-Hugues.

**A Vendre**

Une terre de 200 acres dans les townships de l'Est, à quatre milles du florissant village de Granby 100 acres en culture, et le reste bios franc de la meilleure qualité. Sucrerie de première classe et un bon jeune verger. A proximité la maison d'école et de la fromagerie. Très bons bâtiments et une belle maison à deux étages en parfait état. Splendide roulant de terre et une source qui ne manque jamais. Sera vendue avec ou sans roulant au gré de l'acheteur. Pour plus amples informations, s'adresser à

JAMES FERGUSON,

Box 48, Granby

à 15-12 o (t) Qu.

**Défense d'avancer.**

Je donne avis que mon fils mineur Pierre Raymond Cormier, ayant signé mon nom, je ne suis responsable d'aucune dette contractée par lui en mon nom sans mon consentement par écrit.

CHARLES CORMIER

St-Hyacinthe, 28 juillet 1890.

**Guérison du Chancre**

**et du Cancer**

SANS OPÉRATION

Par le Dr P. H. BERNIER,

à 15-3-1 t St-Pie, Bagot

ABONNEZ VOUS A

**"L'ARTISAN,"**

Journal quotidien, St-Hyacinthe

ABONNEMENT \$3.00 PAR AN.

**A LOUER**

Le logement privé No. 112 rue Cascades, au-dessus des Bureaux de La Tribune.—Le logement comprend 10 appartements, avec chambre de bains, et toutes les améliorations modernes.

S'adresser,

Au bureau de ce journal.

**— DEMANDEZ —**

—LA—

**Célèbre Bière Ambre**

**CARLING**

—DE LONDON, ONT.—

**L. G. LALIME.**

Seul agent pour le district de St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE.

**Croûtes à Vendre**

M. L. P. Morin informe le public qu'il a maintenant en mains un lot de croûtes de première et de seconde, bien sèches, qui vendra à \$2.50 la corde, livrées à domicile.

**LA TRIBUNE**

**JOURNAL HEBDOMADAIRE**  
**PUBLIÉ À ST-HYACINTHE, QUE.**  
 PARAIT LE VENDREDI,  
**Abonnement : (payable d'avance.)**  
**Un an.....\$1.00**  
**6 mois..... 50**  
**ANNONCES :**  
**1<sup>re</sup> Insertion.....la ligne 10 c.**  
**Insertion subs..... " 5 c.**  
 Annonces à long terme à prix modérés.  
**A. DENIS,**  
 Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 31 Octobre, '90

**LE NOUVEAU TARIF**

Nous avons donné samedi une liste du nouveau tarif d'après le Bill McKinley, comparée à l'ancien. Pour l'intelligence du lecteur nous répétons cette liste mais en changeant la moyenne pour cent, par le montant réel des droits à payer sur la quantité :

	Ancien tarif	Nouveau tarif
Chevaux et mules, par tête	20 p.c.	\$30.00
Chevaux évalués à plus de \$150 par tête	20 p.c.	30 p.c.
Pêches à cornes au-dessus d'un an par tête	20 p.c.	\$10.00
Au dessous d'un an, par tête	20 p.c.	2.00
Cochons, par tête	20 p.c.	1.50
Moutons d'un an par tête	20 p.c.	1.50
Audessous d'un an par tête	20 p.c.	0.75
Tous autres animaux vivants	20 p.c.	20 p.c.
Orge, par boisseau	20c.	30c.
" germé, "	20c.	45c.
" perlée, jute	4c.	2c.
Sarasin, le boisseau	10p.c.	15c.
Blé ou maïs, "	10c.	15c.
" farine, "	10c.	20c.
Avoine, "	10c.	15c.
Farine d'avoine	4c.	1c.
Riz nettoyé	2c.	2c.
Riz non nettoyé	1 1/2c.	1 1/2c.
Riz non décortiqué	1 1/2c.	1 1/2c.
Riz de farine	20p.c.	4c.
Seigle, par boisseau	10c.	4c.
Farine de seigle	4c.	4c.
Blé, par boisseau	20c.	25c.
Farine de blé	25p.c.	25p.c.
Beurre et substituts	4c.	6c.
Fromage	4c.	6c.
Lait frais par gal.	10p.c.	5c.
Sucre	Franc	8c.
Pêches, le boisseau	10p.c.	40c.
" pois et champignon	35p.c.	40p.c.
Choux, chaque	10p.c.	3c.
Cidre, par gallon	20c.	20c.
Oufs, par doz.	Franc	5c.
Foin, par tonne	\$2.00	\$4.00
Miel, par gallon	20c.	20c.
Houblon,	8c.	15c.
Oignons, le boisseau	10p.c.	40c.
Pois verts, par boisseau	10p.c.	40c.
Pois séchés, par boisseau	10p.c.	20c.
Pois fendus, par boisseau	20p.c.	50c.
Pois dans le panier ou en petits paquets	10p.c.	1c.
Plantes, arbres, arbrisseaux et vignes	Franc	20p.c.
Patates, le boisseau	15c.	25c.
Graine de lin, graine de pavot, etc.,	20c.	30c.
Graine de jardin	20p.c.	20p.c.
Légumes préparés en conserves	25p.c.	45p.c.
A leur état naturel	1c.	25p.c.
Paille	Franc	30p.c.
Poisson en conserve, maquereau ou saumon en conserve ou salé	1c.	4c.
Frais	Franc	4c.
De toute autre manière non pourvue par la loi	1/2c.	4c.
Hareng en conserve ou salé	4c.	4c.
Frais	Franc	c.
Pommes par boisseau	Franc	4c.
Pommes séchées, préparées	Franc	2c.
Raisin par baril de 3 pieds cubes	20p.c.	60c.
Prunes et pruneaux	1c.	2c.
Lard et jambon	2c.	5c.
Bœufs, moutons et porc	1c.	3c.
Viandes pour lesquelles la loi ne pourvoit pas.	25p.c.	25p.c.
Extrait de viande non spécialement prévu par la loi	20p.c.	35c.
La mise en force de la loi McKinley, dit l'Electeur, est le revers		

de la médaille de la protection et ait comprendre parfaitement à nos cultivateurs le résultat néfaste du tarif protecteur adopté par le gouvernement de Sir John A. Macdonald en 1879; quand ils sont appelés à payer 75 centins par chaque mouton et 30 piastres par chaque cheval d'une valeur moindre de 150 piastres, qu'ils passent à la frontière américaine, ils comprennent de suite le système et sentent que c'est une taxe qui leur est imposée et qui sort réellement de leurs goussets.

**LE COMMERCE DE FOIN**

Par l'ancien droit américain, le cultivateur canadien payait \$2.00 par tonne pour exporter son foin aux Etats-Unis. Le bill McKinley, au lieu de 19.46 pour cent, charge 88,92; c'est-à-dire 50 0/0 de plus ou \$4.00 par tonne.

Voilà les effets de la politique de Sir John.

Les cultivateurs protectionnistes doivent être satisfaits.

Un cultivateur de la paroisse de St-Jean-Baptiste, qui fait un commerce de foin considérable proposait ces jours derniers le marché suivant aux cultivateurs de sa paroisse et des environs :

"Je vous paierai dix piastres pour votre foin—il se vend \$6.00 la tonne actuellement—Je ferai avec vous un engagement notarié, de vous payer ce prix, \$10.00 par tonne, et de prendre votre foin pour dix ans, à la condition que nous ayons un commerce libre avec les Etats Unis"

Nous venons de le dire, le foin se vend \$6.00 la tonne actuellement. Ce serait donc un bénéfice de \$4.00 de plus par tonne qui irait le cultivateur; c'est-à-dire que s'il vend du foin aujourd'hui pour une somme de \$900.00, avec le commerce libre avec les Etats-Unis, ce foin lui rapporterait, et ce montant lui serait garanti, la somme de \$1,500.

Que fera le cultivateur qui lit ces chiffres. Comprendra-t-il que l'exportateur de foin, si on avait un commerce réciproquement libre, aimerait dix fois mieux donner au cultivateur qui lui vend son foin, ces \$4.00 plutôt que de les payer en droits au douanier américain.

S'il le comprend tant mieux!

Sinon, il peut continuer longtemps à enrichir le gouvernement américain en votant pour Sir John qui veut le maintien du statu quo, parce que les industriels monopoleurs en bénéficient et que ces derniers lui souscrivent beaucoup plus d'argent que la classe agricole.

**Le commerce des œufs**

"Il n'y a pas un seul œuf qui ait été envoyé aux Etats-Unis depuis que le tarif McKinley a été mis en vigueur." Telle a été la réponse de l'honorable Charles Pope, consul américain, à Toronto, à un reporter qui le questionnait à ce sujet. Les années précédentes, à cette saison, on en envoyait pour plusieurs milliers de dollars chaque semaine. L'an dernier, dans le cours du trimestre qui finit au mois de décembre, on a expédié de Toronto pour une valeur de \$56,429 d'œufs. Maintenant, il est douteux qu'on en expédie un seul.

**"L'AVENIR CANADIEN"**

L'avenir-Canadien publié à Manchester, vient de fêter son deuxième anniversaire. A cette occasion il publie un magnifique numéro double. Nos félicitations et nos souhaits de longue vie encore au confrère.

**POPULATION DES COMTÉS**

Nous ferons certainement plaisir à nos lecteurs en leur fournissant le chiffre de la population des comtés de la Province de Québec. Nous y ajoutons le nombre de personnes ayant droit de vote, pour l'envoi d'un député à Québec, dans chaque comté.

On devra remarquer toutefois que les comtés de Drummond et Arthabaska, Chicoutimi et Saguenay, Richmond et Wolfe et les diverses divisions électoralés de Montréal ont été divisées et retouchées.

Ces chiffres de la population sont pris au dernier recensement, 1881. A la veille du recensement qui doit avoir lieu en 1891 par tout le pays, notre tableau aura double intérêt pour nos lecteurs.

Le nombre des voteurs est tiré des dernières listes locales.

	Popu.	Vot.
Argenteuil	16,062	2,807
Bagot	21,062	3,764
Beauce	32,020	5,245
Beauharnois	16,005	3,099
Bellechasse	18,068	2,921
Berthier	21,838	3,374
Bonaventure	18,908	3,083
Brome	15,827	3,349
Chambly	10,853	2,600
Champlain	26,818	4,123
Charlevoix	17,160	2,781
Châteauvieux	14,393	2,698
Chicoutimi et Saguenay	32,409	4,593
Compton	19,581	4,682
Drummond et Arthabaska	37,360	6,435
Dorchester	18,710	3,723
Gaspé	25,001	3,580
Hochelega	40,079	9,469
Huntington	15,495	2,726
Iberville	14,459	2,165
Joliette	21,988	3,771
Jacques-Cartier	12,315	2,452
Kamouraska	22,131	3,064
Laprairie	11,436	1,599
L'Assomption	15,282	2,695
Laval	9,462	1,577
Lévis	27,980	4,965
L'Islet	14,917	2,351
Lotbinière	20,857	3,382
Maskinongé	17,493	2,566
Mégantic	19,056	5,746
Missisquoi	17,784	4,299
Montcalm	12,966	2,696
Montmagny	15,263	2,331
Montmorency	12,332	1,592
Montréal Ouest	48,163	9,257
Montréal Cent.	25,978	7,780
Montréal Est	67,506	12,497
Napierville	10,511	1,974
Nicolet	26,611	4,813
Ottawa	49,432	7,721
Pontiac	19,939	3,706
Porcupin	25,175	4,000
Québec comté	20,278	3,100
Québec centre	17,898	2,391
Québec Est	31,900	5,461
Québec Ouest	12,648	1,859
Richelieu	20,218	3,476
Richmond et Wolfe	26,319	5,566
Rimouski	33,791	4,854
Rouville	18,547	3,113
Shefford	23,233	4,929
Soulanges	10,220	1,856
Stanstead	15,556	3,804
Sherbrooke	12,221	2,724
St Hyacinthe	20,631	4,629
St Jean	12,265	2,248
St Maurice	12,986	2,082
Témiscouata	25,484	3,695
Terrebonne	21,892	3,901
Trois-Rivières	9,296	1,208
Deux-Montagnes	15,586	2,806
Vaudreuil	11,485	2,373
Verchères	12,449	2,279
Yamaska	17,091	3,533

On remarquera que la proportion des voteurs à la population, dans le comté de St-Hyacinthe est plus forte que dans tous les autres comtés. Bagot par exemple avec une population de 21,000 n'a que 3,764 voteurs, Rouville sur près de 19,000 âmes n'a que 3,113 voteurs; Terrebonne avec une population de 21,000 n'a que 3,900 voteurs. Tandis que le comté de St-Hyacinthe avec une population de 20,000 compte 4,629 voteurs.

Les habitants de notre comté comprennent l'importance d'avoir leur droit de vote et de l'exercer. C'est bon signe. On peut juger de l'instruction et de l'avancement d'une population par l'attention qu'elle apporte aux affaires publiques.

Nous ne retrouvons sur ce tableau, cette proportion significative, que dans Montréal Centre.

**Enlever la rancidité du beurre**

Le battre ou le pétrir dans une quantité d'eau suffisante contenant 20 à 30 gouttes de chlorure de chaux par deux livres de beurre. Laissez le beurre en repos pendant deux heures, puis pétrissez-le de nouveau dans de l'eau fraîche.

**L'HON. L. N. LAROCHELLE**

Nous avons le regret d'annoncer aujourd'hui la mort de L'Hon. L. N. Larochelle, Conseiller Législatif.

Depuis longtemps l'état de sa santé faisait entretenir des craintes à son sujet. Il a succombé à la maladie qui le minait, hier matin.

Il était âgé de 55 ans. M. Larochelle était né à St Anselme, le 14 novembre 1834 et avait épousé le 2 Décembre 1876, Mademoiselle Marie Georgiana Plante.

Le comté de Dorchester lui a confié trois fois son mandat par acclamation à l'Assemblée Législative, et, enfin, il a été appelé au Conseil Législatif, en 1888, pour y représenter la division Lauzon.

Il laisse cinq petits enfants en bas âge.

Les funérailles de M. Larochelle auront lieu jeudi matin à St Anselme.

**Pour guérir le rhumatisme des cheveux**

Prenez une pinte de kérosine, une demi pinte de thérbentine, mêlez le tout et brassez bien. Appliquez le remède soir et matin en frottant fortement.

**Nouveau pouvoir mécanique**

Un pouvoir mécanique, composé de deux mouvements et mû à la main, a été essayé, ces jours derniers à la bâtisse des pompes de l'aqueduc d'Ottawa, en présence des officiers de ce département et le succès obtenu a été très satisfaisant.

Une pompe de haute pression de 94 pouces de diamètre de piston a été attachée à cette machine raccordée au compteur de l'aqueduc et par un léger mouvement de la main sur un petit levier du mécanisme en question, le compteur a montré une pression d'eau de 150 livres au pouce carré, ce qui équivaut à une évaluation de 350 pieds et à une force motrice de 2 1/2 chevaux.

Ce pouvoir mécanique n'est qu'un modèle et tous ceux qui l'ont vu s'accordent à dire que quand il sera construit suivant les principes du mécanisme et sur une grande échelle son utilité sera très grande pour pomper, pour miner, et même comme multiplicateur de force motrice dans les scieries et manufactures de tout genre, c'est-à-dire là où la force motrice est limitée ou trop dispendieuse pour opérer ces établissements avec profit.

L'inventeur de cette nouvelle force motrice est M. Joseph de l'Étoile, d'Ottawa, qui est confiant qu'avant peu son invention sera en usage chez tous ceux qui cherchent des moyens d'opérer de grands établissements manufacturiers avec économie.

**Conversions dans l'Inde**

Les conversions se multiplient dans l'Inde, écrit le Catholic Times; les Jésuites ont des succès qui rappellent les meilleurs jours des Apôtres et les travaux des saints. Un seul Père a donné le baptême à 1500 personnes en un seul jour. Non loin de là, 9000 chrétiens, récemment convertis, s'approchaient du banquet eucharistique. Dans un seul district, depuis deux ans d'apostolat, le nombre des convertis s'élève au chiffre de 30,000.

D'autre part, le Père Grosjean S. J., annonce que vingt prêtres belges ont, en deux ans, converti 55,000 idolâtres.

**A LOUER**

Un ergue de salon, presque neuf. S'adresser à ce bureau.

**UN CALCUL CONCLUANT**

Le calcul suivant que nous prenons dans un journal tory en dit plus long que tous les articles possibles sur les perspectives d'un commerce d'œufs en Angleterre.

Les chiffres qui suivent marquent les quantités d'œufs que l'Angleterre a importées des différents pays.

	Doz.	Valeurs
Russie.....	6,230,330	\$ 810,378
Suède.....	81,090	12,931
Danemark.	9,467,140	1,396,339
Allemagne.	30,950,550	4,359,419
Hollande.....	224,060	37,084
Belgique.....	18,270,070	2,764,048
France.....	29,505,860	5,746,204
Portugal.....	178,190	30,762
Espagne.....	134,860	26,965
Autres pays.	8,710	1,693
Total.....	94,150,890	\$15,187,833
Des de la		
Manche.....	171,620	31,658
Autres possessions		
Britanniques.....	2,520	443
Grand total.....	94,325,030	\$15,229,929

Où est le Canada dans ce calcul?

En supposant qu'il serait compris dans "Autres pays" ou "Autres possessions britanniques," à quel chiffre arriverait-on? A un montant ridicule n'est-ce pas?

Si c'est sur le commerce passé que l'on base ses calculs sur l'exportation des œufs canadiens pour l'avenir, avouons que le tableau ci-dessus est concluant et de triste augure.

**HORRIBLE MASSACRE**

NOUVELLE.—EN UN SEUL CHAPITRE

Mon aversion a toujours été grande pour le article de journaux où l'on se complait à décrire longuement des assassinats par le fer ou le poison, des vols audacieux et une foule d'autres crimes où se vautraient tous les jours la pauvre espèce humaine. Si j'étais directeur d'un journal tout-à-fait indépendant, je bannirais ces récits de mon programme. Les finances de mon administration en souffriraient probablement car le public habitué à cette marchandise hautement épicée irait chercher ailleurs ce qui ne trouverait point chez moi; mais je croirais avoir fait une action assez bonne; —j'en accomplis d'ordinaire si peu, que dis-je? je n'en ai peut-être pas une à mon crédit là-ha it!

Mais que de gens me heurtent que moi! Et de ce nombre sont les libraires du Canada.

Il y a quelques années, plusieurs de ces messieurs vendaient une foule de publications américaines illustrées, entièrement remplies de récits atroces et de gravures plus infâmes encore. Un de ces journaux s'appelait la Police Gazette: huit pages, quelquefois douze ou seize quand le crime donnait; en outre, dix ou douze gravures où l'on voyait des femmes et des jeunes filles baignées dans leur sang, des enfants jetés par la fenêtre ou dans des fournaies, des messieurs, très-bien mis, ma foi,—se coupant la gorge avec un rasoir de Sheffield ou se logeant quelques balles dans la tête au moyen d'un revolver de Colt. En un mot,—pour me servir d'une expression d'Alphonse Karr,—une description toujours hebdomadaire et toujours complète, des moyens les plus récents, les mieux brevetés pour "enfoncez des chœurs ronlés et pointues dans son propre corps ou dans celui d ses semblables."

Je conserve dans mon livre de notes, l'adresse du bureau de la Police Gazette, à seul fin, quand j'irai à New York, d'éviter, du plus loin possible, l'approche du dit bureau et le commerce des rédacteurs de ce journal, lesquels je ne figure être des ogres d'une nouvelle espèce, dont j'ai rêvé parfois, lorsque j'avais dîné trop tard, et qui doivent être scruvaineusement dangereux.

Revenons aux libraires canadiens hommes aimables et notoirement

inoffensifs. Je disais donc qu'ils méritent une bonne note pour avoir banni ces horreurs de leurs vitrines et de leurs comptoirs, il y a de cela cinq ou six ans.

Mais hélas ! je suis homme, et, à l'instar de tant d'autres, je profite quelquefois de l'adage si bien mis en pratique par les publicistes de plus d'une espèce : "Faites ce que je dis, et non ce que je fais."

Où, puisqu'il faut que je l'avoue, je viens raconter ici les détails d'un horrible massacre. J'écoute aux goûts de mes contemporains, que la peine en retombe sur les enfants du siècle ! Nous sommes au second étage de la maison No. 3, rue B..... en la cité de X..... Entrons dans cette grande chambre aux murs blanchis et dont le plancher est entièrement nu. Rangés le long des murs voici quelques matelas et un grand coffre, seuls meubles de l'appartement et impassibles témoins de l'affreux spectacle que j'essaie de décrire.

Sur le coffre, une toute jeune fille est étendue sans vie ; la tête est à moitié séparée du tronc, une des jambes a été arrachée et les deux bras sont rompus au coude. Les vêtements de la victime sont épars dans la chambre.

Pus loin, un enfant, un bébé de quelques mois, étendu la face contre le plancher. Je le soulève avec précaution. Son petit nez a été brisé dans la chute et ses joues roses portent les traces de contusions violentes et barbares. Son vêtement est déchiré, et on lui a plongé à diverses reprises, un instrument tranchant dans le poitrine.

Un gilet malle et entr'ouvert et, dans l'entrebâillement apparaît un objet que je ne définis pas bien. J'ouvre la malle, et, sur un tas de vieux habits, j'aperçois les restes inanimés d'un petit chien blanc : le museau est horriblement broyé, les oreilles ont été arrachées et trois pattes brisées, on dirait avec une barre de fer. Ses yeux livides semblent encore jeter sur moi des regards suppliants. Gardien fidèle, il aurait sans doute trahi les meurtriers et ils l'ont massacré !

Mais en me détournant, j'aperçois bien autre chose : dans un coin de la chambre, un sauvage est debout, muet, impassible. Il porte son costume d'hiver ; dans la main droite il tient un de ces petits couteaux de chasse dont les indigènes savent, au besoin, faire une arme si terrible. Ils m'ont massacré de son couteau. Je l'avoue humblement, il ne m'intimide pas.

"Misérable ! tu criais de toutes mes forces, qu'il détestable Manitou a pu te conseiller tant de crimes odieux ! — ces mots ne semblent pas t'émouvoir ; il me regarde toujours d'un air calme et presque souriant. Cette fois, je m'anime :

"Iroquois, Huron, Vandale, qui que tu sois horrible meurtrier, ne crois point un seul instant que tes forfaits resteront impunis ! Tu vas bientôt en recevoir le juste châtiement !"

Plus je m'animais plus le Huron, ça, c'en était un, restait tranquille et comme satisfait de lui-même.

Je m'approche..... ce n'était qu'un cadavre !

Je restais atterré ! mais, au plus profond de ma rêverie, j'entends de joyeux éclats de rire dans le passage et, un instant après, deux petites filles aux cheveux blonds se jetaient dans mes bras.

"Papa, me dirent-elles, tu sais bien que tous nos vieux joujoux, — cette énorme poupée, ce bébé, cet affreux petit chien et le grand sauvage, — tu sais qu'ils ne sont plus bons à rien. Aussi nous les avons battus comme il faut. C'est demain ta fête, tu nous en donneras d'autres ? Moi je veux une poupée qui parle. Moi un grand cheval..... Et mes fillettes de caqueter, sans interruption pendant un quart d'heure. J'étais dans la chambre où elles prennent leur bruyantes récréations. Enfin je pus placer un mot :

"Oui, mes enfants, Noël est le jour de ma fête, et ce soir vous aurez d'autres joujoux."  
Le soir même j'acquittai ma dette. Les enfants sont des créanciers impitoyables.

E. R. DE ST AUBIN.



UNION ST-JOSEPH

ST-HYACINTHE

COMITÉ DE RÉGIE

Dimanche, 26 octobre, 1890

Présidence de B. O. Béland, Sec. président.

Application pour bénéfices de MM. J. B. Bergeron, 18 octobre, Alfred Plamondon, 21 "

Jean Benoit, 23 octobre

Résolu de payer les montants suivants, tous les papiers requis ayant été fournis.

Joseph Brunelle,	\$6 00
Louis Hébert,	6 00
Ovilat Côté	6 00
Joaquin de Langis	6 00
Alphonse Phaneuf	6 00
Aleidas Phaneuf	6 00
Tancrède Amiot	6 00
Dr P. A. Mignault	4 00
Paquette & Godbout	50 20
U. Beaunoyer,	12 25

MM. Joseph Brunelle et Alphonse Phaneuf devront fournir un certificat de leur médecin avant de toucher de nouveaux bénéfices.

Demande d'admission et certificats requis pour les aspirants suivants qui sont déclarés admis :

Domptail Moulin, cordonnier, 38 ans, St Théodore ;

Alfred Corbeil, cultivateur, 35 ans Ste Rosalie ;

Hormidas Langevin, boulanger, 28 ans, St Hyacinthe.

Sur proposition de M. Eus. Chapin, secondé par M. Léon Plamondon, des remerciements sont votés à B. O. Béland, Sec., pour le don d'une tribune et pupitre à l'usage du président.

Le comité spécial nommé à la dernière séance fait rapport.

1. Que le comité de Régie n'a pas le droit d'autoriser une dépense extraordinaire à même la caisse commune, soit pour l'organisation d'une succursale, soit pour autres fins qui ne sont pas strictement d'administration.

2. Que la société s'est assurée un local pour ses bux et la réunion des membres avant l'organisation des succursales ; et que partout, les membres d'alors ont seuls contribué à l'achat du dit local et autres accessoires, par cotisations.

3. Que les dispositions de l'article XI de la constitution indiquent clairement l'emploi général des fonds et le but de la caisse commune qui est de subvenir aux besoins de chaque société dans les cas de maladie, d'infirmité ou autres circonstances prévues par les règlements, en ne prélevant que les dépenses strictement d'administration, (Art. VII Sec. 6 règlements).

4. Que le logement et autres accessoires à l'usage d'une succursale comme la bannière sont à la charge des intéressés.

Comme moyen terme, le comité suggère d'adopter les résolutions suivantes :

1. Qu'une somme laissée à la discrétion du comité de Régie soit mise à la disposition de toute succursale qui en fera la demande remboursable dans un délai à être fixé par le dit comité.

A défaut de remboursement à la date consentie, le montant prêt sera imputable aux membres de la dite succursale, par capitation, sous les peines énoncées dans la section 4 de l'art. XV règlements.

2. Aucune succursale pourra se servir du patronage de la société pour créer un revenu extraordinaire à son bénéfice, pourvu que tel bénéfice, réalisé soit employé exclusivement dans l'intérêt de la dite succursale, le tout conformément aux instructions du comité de régie.

Après délibération, M. Frs Decelles, propose que le rapport et les conclusions du comité soient acceptés. Secondé par M. H. Langelier et agréé.

Résolu qu'un comité spécial composé de MM. B. O. Béland, H. Langelier et J. A. Cadotte, soit nommé aux fins de faire les propositions nécessaires à la fusion des sociétés de secours mutuels existantes dans le diocèse ; accepter et opérer telle fusion en engageant la responsabilité de la société dans les limites des pouvoirs accordés au comité de régie à cette fin ; faire et signer tous les papiers requis.

Et le comité s'ajourne à dimanche le 2 novembre prochain.

J. A. CADOTTE, Sec.-trés.

Le remède de Pape pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le plus efficace.

**CATARRH**

En vente chez tous les pharmaciens, ou expédié par la poste à toute adresse contre paiement de 50 cts. E. T. Hamilton, Warren, Pa., U. S. A.

LE COMTE DE PARIS

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant communication du discours prononcé par l'Hon. Juge Jetté en proposant la santé du Comte de Paris, au banquet de l'Hotel Windsor samedi soir, et la réponse du Comte de Paris

MONSIEUR.

Vous avez bien voulu profiter du rapide voyage que vous faites en Amérique, pour venir visiter ce pays du Canada, peuplé à l'origine par ces nobles et robustes colons français dont nous sommes si fiers d'être les descendants. Permettez-moi au nom de tous ceux qui ont l'honneur de s'asseoir à ce banquet, de vous remercier de cette visite et de vous dire combien nous vous en sommes reconnaissants.

La France, Monseigneur, n'a laissé nulle part une empreinte plus profonde que sur ce sol. Ses institutions, ses lois, ses traditions avaient façonné cette colonie à l'image de la mère patrie, et lorsque les malheurs de la guerre nous séparèrent d'elle, il s'est trouvé que le petit peuple qui changeait ainsi d'allégeance, était si fortement trempé, si uni, si homogène, que depuis plus d'un siècle les vicissitudes d'une carrière exceptionnellement difficile, n'ont pu ni l'entamer, ni l'amoinrir, n'ont pu même ralentir son merveilleux développement.

Cette France, Monseigneur, qui nous avait donné tant de vigueur et de sève, c'était celle que cette longue suite de rois, vos ancêtres, avait faite si grande et si glorieuse.

La séparation accomplie le drapeau de la France repassa les mers et pendant un siècle l'immensité de l'océan éteignit tous les bruits que notre oreille attentive aurait cependant voulu saisir.

Cet isolement nous fut d'autant plus pénible que les nouveaux gouvernants n'avaient pas encore appris à nous connaître. Aussi les premiers temps du nouveau régime furent-ils difficiles ; mais peu à peu la loyauté de nos intentions, la franchise de notre caractère, notre esprit de soumission aux lois, firent tomber les préventions qui existaient contre nous. Il y a 50 ans, nous luttions les armes à la main, pour la conquête de quelques-unes de ces libertés nécessaires à la vie et au progrès des peuples ; aujourd'hui l'Angleterre nous concède sans hésitation toutes celles qui sont compatibles avec notre situation politique, et nous pouvons dire avec orgueil qu'il n'y a peut-être pas un pays au monde où la véritable liberté soit mieux comprise et mieux pratiquée.

Ce sera la gloire de ces hommes éminents qui présidaient aux destinées de l'Amérique britannique, d'avoir si bien compris qu'il était de bonne et sage politique de permettre et d'encourager le développement, à l'ombre du drapeau anglais, de ce peuple qui tient tant à rester fidèle aux traditions de ses ancêtres.

Aussi sommes-nous restés bien français, et je me rappelle que le jour où après un siècle de séparation, le drapeau de la France reparut sur les eaux de notre grand fleuve, ce fut d'une extrémité de la province à l'autre, comme un tressaillement d'allégresse et le paysan canadien, l'habitant comme nous disons ici exprimant dans son langage simple mais vrai la pensée de tous, en revoyant ces marins que pour tant il n'avait jamais vus, s'écriait : "Où ! je me souviens, ce sont nos gens !"

Monseigneur, toute l'histoire de la race française sur ce sol d'Amérique est résumée dans ces quelques mots.

Depuis plus d'un siècle, nous avons pieusement entretenu dans nos cœurs le feu sacré de cet ardent amour pour la France, et chaque fois qu'un grand français daigne venir jusqu'à nous, un seul mot suffit pour exprimer ce que nous ressentons, le mot

de notre devise, et ce mot, prince, nous le disons ce soir, comme toujours, avec sincérité, croyez-le : "je me souviens !"

MESSIEURS.

J'ai l'honneur de vous proposer la santé de notre hôte, MONSIEUR LE COMTE DE PARIS !

L'orateur fut, à maintes reprises, interrompu par des applaudissements répétés.

Lorsque le comte de Paris se leva pour répondre, l'enthousiasme était à son comble et on lui fit une véritable ovation.

Il prononça d'une voix émue le discours suivant, à peu près dans les termes que nous reproduisons :

Messieurs

C'est avec une vive émotion que j'ai vu remonter de l'accueil cordial que vous avez bien voulu me faire, vous qui par votre énergie, par celle de vos ancêtres avez ici fondé un pays français non-seulement par la langue, mais aussi par ses mœurs et par sa religion.

Vous ne sauriez croire combien il est doux à l'exilé, d'entendre parler sa langue maternelle par toutes les bouches, comme dans son propre pays.

Mais quelque fort que soit ce sentiment, il n'est que peu de chose à côté de l'intérêt paissant qu'il y a pour des français, qui ont à cœur l'avenir de leur pays, à parcourir les bords du St Laurent. Après les tristes jours de leur séparation d'avec leur compatriotes, il est consolant de songer à ce qu'à pu faire un petit groupe isolé de français abandonné sur ce continent, et de voir quelle forte nation il est devenu.

Ainsi on peut voir que l'exil ne sépare pas nécessairement de la mère-patrie, et ils s'en profitent à quelques-uns de ceux qui craignent pour l'avenir de notre race de venir parmi vous et de contempler votre vitalité.

En observant sur les lieux le rapide développement du peuple Canadien-français, en admirant sa puissance de reproduction et d'expansion, il n'est que juste de dire : non ! notre race n'a pas encore été atteinte par une faiblesse incurable. Si la population de la France n'augmente pas ce n'est qu'un accident, et, il nous est permis de l'espérer, une conséquence passagère des lois et des mœurs. Comment les lois et les mœurs du Canada diffèrent-elles de celles de France ? Vous le savez aussi bien que moi. Les nécessités de la défense nationale n'obligent pas de s'enrôler, la jeunesse de votre nation. Votre législation testamentaire laisse au père de famille la liberté voulue et ne lui inspire pas les sentiments dont on voit ailleurs les effets désastreux.

Vos enfants reçoivent une éducation religieuse qui, avant de leur montrer quels sont leurs droits, leur apprend leurs devoirs envers l'État et envers la famille. Vous êtes et vous vous en glorifiez, un peuple chrétien et catholique. Soutenus et encouragés par un clergé patriotique, vous avez grâce à de sages conseils et à d'énergiques résolutions, atteint l'état heureux dans lequel vous trouvez aujourd'hui sous le gouvernement d'une reine qui est une des plus grandes figures de notre siècle et à qui vous avez raison d'adresser l'hommage de votre fidélité.

Il vous a été confié, messieurs, une tâche glorieuse, celle de soulever dans le Nouveau-Monde, l'honneur du nom français, de perpétuer notre langue, notre caractère et nos traditions.

Prenant alors la parole en anglais, le comte de Paris dit :

"Gentlemen of British descent : After having addressed your countrymen in our common mother tongue, I wish to repay your cordial greeting by a special compliment in asking you in English to join the toast I am about to propose—"A la prospérité du Canada."

Une triple salve d'applaudissement et de hurras salua ce discours.

MŒURS CHINOISES

Comme le bruit semble s'éteindre autour des fils du Céleste Empire, et que nous ne voulons pas que notre public les perde de vue, nous donnons ici quelques traits caractéristiques de cette nation

L'unique spécimen que nous avons à St Hyacinthe, saurait-il lire le français, ne pourrait nous traiter d'exagération, car nous traduisons ces notes d'un journal chinois. ... imprimé en anglais.

La plus haute ambition d'un Chinois est d'avoir un beau cercueil et de splendides funérailles.

Les vieilles femmes, au lieu des jeunes, sont idoles de la société.

En Chine, on ne fait l'amour que trois jours avant le mariage. On considère que c'est la manière la plus sûre de couper l'herbe sous les pieds d'un rival, et d'avoir une femme sans perdre beaucoup de temps.

L'intimité entre les personnes des deux sexes, est un empêchement au mariage. Voilà pourquoi il est très rare qu'un homme prenne son épouse dans le lieu où il demeure.

Un homme qui a un fils peut trouver de l'argent à emprunter, parceque les fils sont responsables des dettes du père pendant trois générations ; mais personne ne prêterait un sou à un homme qui n'a que des filles, parceque ces dernières ne sont responsables que des dettes de leurs époux.

Quand un Chinois en rencontre un autre, il se prend les mains, les secoue, les serre et se couvre la tête. S'ils sont de grands amis et qu'ils ne se sont pas vus depuis longtemps, après s'être mutuellement frotté les mains, ils se frottent les épaules jusqu'à ce qu'ils soient fatigués. Au lieu de se demander des nouvelles de leur santé, ils disent "Avez-vous bien mangé votre riz ? Où allez-vous ? Quel âge avez-vous ? Combien avez-vous payé vos souliers ?"

Les hommes sont vêtus de longs jupons, et portent l'éventail pendant que les femmes mettent des jaquettes courtes et portent la canne.

Les bateaux sont traînés par des chevaux et les voitures à la voile.

Les vieillards jouent à la boule et au cerf-volant et les jeunes gens se croisent les bras et les regardent faire.

Si un Chinois veut la mort d'un ennemi, il va se pendre à sa porte. C'est un sûr moyen de ne pas le tuer, mais de mettre les membres de sa famille dans un danger perpétuel de mort.

Quand un Chinois veut garder son ami à dîner, il ne lui demande pas ; mais quand il ne désire pas qu'il reste, il lui dit : "Je vous en prie, restez à dîner avec moi !" Le visiteur sait alors à quoi s'en tenir.

Les domestiques des gens riches ne sont pas payés et c'est à qui pourra se placer chez eux, tandis que ceux de la classe moyenne ont de gros salaires. Cependant ceux des riches gagnent beaucoup plus.

Quand un Chinois s'attend à recevoir un présent qui ne vient pas, il en envoie un de moindre valeur.

Pour encourager les commis, et autres employés de commerce, on leur donne un pourcentage annuel en sus de leur salaire.

En un mot, tout ce qui se fait de la main droite par les gens civilisés, le Chinois le fait de la main gauche.

TERRIBLE ACCIDENT

Un épouvantable accident est arrivé le 22 à Trois-Rivières.

Un nommé Louis Tétrault, âgé de 19 ans, conduisant une scie circulaire aux scieries de John Boss et Cie, était monté sur la table de la scie, lorsque tout-à-coup un morceau de bois le frappa aux jambes. Le malheureux tomba à la renverse sur deux scies en mouvement. L'une des deux lui enleva complètement les deux jambes et l'autre lui fit une terrible et tailla dans la région du bas ventre. Il est mort une heure après l'accident.

REPRODUCTIONS

ORIGINE MERVEILLEUSE DU ROSAIRE

Ce n'est point sur la terre, mais dans le ciel, que la dévotion du très saint Rosaire a pris naissance. L'adorable Trinité elle-même envoya l'archange Gabriel saluer la Vierge de Nazareth, et commencer cette perpétuelle louange à Marie que l'Eglise redit depuis, et redira jusqu'à la fin des siècles. Déjà les chrétiens des premiers temps, comme on le voit par la liturgie attribuée à Saint Jacques, disaient à la Mère de Dieu: "Je vous salue, Marie, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes, et bénie est le fruit de vos entrailles, parce vous avez mis au monde le Sauveur de nos âmes." Et la liturgie continue sur ce ton.—La seconde partie de l'Ave Maria: "Sainte Marie, Mère de Dieu," etc, que nous récitons aujourd'hui, date du cinquième siècle. Le pape Célestin Ier l'ajouta pour s'opposer à l'hérésie de Nestorius, qui niait la Maternité divine de Marie. En outre ces deux prières dont est composé le Rosaire, le Pater et la première partie de l'Ave, sont tirés de l'Evangile et viennent du ciel; elles méritent conséquemment notre respect, notre confiance, notre dévotion la plus vive.

Avant saint Dominique, qui vécut au douzième siècle, bien des saints personnages et des âmes pieuses avaient coutume de réciter un certain nombre de Pater et d'Ave, qu'ils offraient au ciel comme une couronne de louanges, pour obtenir les grâces dont ils avaient besoin. Mais qui détermina la forme actuelle du Rosaire, c'est-à-dire sa division en quinze parties composées chacune d'un Pater et de dix Ave Maria, récités en l'honneur d'un des mystères de notre Rédemption? Ce fut la sainte Vierge elle-même. Voici comment le fait est raconté par le P. Lucardaire: "Saint Dominique, mort en 1221, avait prêché longtemps dans le midi de la France, contre l'erreur des Albigeois. Comme il désespérait du succès de ses efforts, il eut recours à la très sainte Vierge, et résolut de la prier sans interruption jusqu'à ce qu'il fût exaucé. Il partit donc de Toulouse, se retira dans une forêt solitaire, et y passa trois jours et trois nuits de suite en prière. Au bout de ce temps, la mère de Dieu lui apparut, dans une extase, entourée de gloire et de magnificence. Elle était escortée de trois reines, et chacune d'elles entourée de cinquante vierges comme pour la servir. La première reine, ainsi que ses compagnes, était revêtue d'un costume blanc, la seconde avait des vêtements de couleur rouge, et la troisième portait un habit tissé de l'or le plus éclatant. La très sainte Vierge expliqua à saint Dominique la signification de ces symboles: Ces trois reines, lui dit elle, représentent les trois chapelets, les cinquante vierges qui forment le cortège de chaque reine, figurent les cinquante Ave Maria de chaque chapelet; enfin, la couleur blanche rappelle les mystères joyeux; la couleur rouge, les mystères douloureux, et la couleur d'or, les mystères glorieux. Les mystères, de la naissance, de la vie et de la passion de mon divin Fils, ainsi que ceux de sa résurrection et de sa glorification, sont enfermés et

artistement enchâssés dans la Salutation angélique et dans l'Oraison dominicale. Voilà justement le Rosaire, c'est-à-dire la couronne dans laquelle je placerais toute ma joie. Répands cette prière partout, et les hérétiques se convertiront, et les fidèles persévéreront et arriveront à la béatitude éternelle."—Consolé par cette apparition, saint Dominique retourna promptement à Toulouse et se rendit à l'église. Alors, raconte une pieuse légende, les cloches se mirent à sonner d'elles-mêmes. Les habitants, étonnés d'entendre sonner à une heure si peu ordinaire, accoururent en foule au temple du Seigneur. Saint Dominique monta en chaire; et, après avoir parlé avec une énergique éloquence de la justice de Dieu et de la rigueur de ses jugements, il déclara que pour éviter ces rigueurs, il n'y avait pas de moyen plus sûr que d'implorer la Mère de miséricorde. Il donna aussitôt une explication du Rosaire, et se mit à le dire à haute voix. D'après un historien, les Toulousains ne se rendent pas encore. Alors éclate un orage extraordinaire: les éclairs et les coups de tonnerre se succèdent presque sans interruption, au point que la terre tremble, à la grande épouvante des obstinés. La statue de la sainte Vierge elle-même lève un bras menaçant. Le peuple tombe à genoux, implore la Mère de Jésus, abjure ses erreurs, et s'enrôle en foule dans la confrérie du Rosaire. Plus de cent mille hérétiques, subjugués par la nouvelle et céleste dévotion, reviennent à la vraie foi. "Les murs de Jéricho, dit un écrivain célèbre, ne tombèrent pas plus vite au son de la trompette des soldats de Josué, que les funestes erreurs des Albigeois, à la prédication de saint Dominique."

La croisade temporelle dont Simon de Montfort était le chef fut couronnée par la victoire décisive du Muret. Or à qui est due cette victoire? A Notre-Dame du Rosaire. En effet, pendant que le comte luttait avec sa petite armée, saint Dominique priait dans une église avec les Associés du Rosaire. Aussi comparait-on Montfort à Josué dispersant les Amalécites, et saint Dominique à Moïse priant sur la montagne et paralysant par la prière tous les efforts des ennemis d'Israël.

**U. BEAUNOYER**  
Peintre, Tapissier et Decorateur  
Coin des rues  
**CONCORDE et WILLIAM**  
ST-HYACINTHE.

**SPECIALITE:** Voitures et enseignes peintes et lettrées.  
Meubles peints et vernis à neuf.

**Ouvrage de Première Classe.**  
Les personnes qui ont des voitures ou sleighs à faire peindre ou vernir, feront bien de s'adresser à U. BEAUNOYER.

**Engins & Bouillottes**  
DE  
**E. LEONARD & SONS**  
Depuis 3 forces jusqu'à 100.  
**PRIX TRES MODERES**  
Conditions de paiement faciles.

**SPECIALITE** d'Engins et Bouillottes pour Fromageries, Imprimeries, Factoreries, etc.

N. B.—On peut voir un des Engins ci-dessus en opération à l'Imprimerie de "La Tribune."

**CHANCE**  
A vendre à grand marché, chez B. M. s. e., 2 sets de salon en crin, en parfait ordre.

Canada

ST-PIE

—Mme veuve Pierre Bélanger a vendu sa terre à M. Louis Chicoine, moyennant une rente annuelle et viagère du montant de \$200. Mme Bélanger se propose maintenant d'aller passer quelques mois aux Etats-Unis.

—Les dames et demoiselles zélées de St-Pie, avec M. le vicairé comme chef, sont à organiser un bazar devant avoir lieu vers le jour de l'an.

Il y aura une élection. Déjà les dames sont à l'œuvre avec courage et deux jeunes filles sont sur les rangs. La lutte promet d'être chaude et active si elle se continue du train qu'elle est commencée. Il serait même question de contester l'élection de la gagnante pour *menées corruptrices* par l'argent. D'aucun prétendent que cette rumeur est dénuée de fondement attendu que contrairement à l'ancienne mode, c'est le candidat que les électeurs paient.

—Décédément le temps beau et frais de l'automne est aux mariages! Dame Rumeur nous promet les noces d'un veuf de ce village avec un veuf de St-Hyacinthe. Ne demandez pas sur quel coin de rue il tient son magasin, c'est défendu de le dire. Toujours, Mme Rumeur (vieille bavarde) qui nous promet sous peu l'avantage d'assister dans l'église de St-Pie au mariage d'une demoiselle de distinction, de ce village, avec un jeune marchand d'une ville des cantons de l'Est.

Nos vieux, jeunes ou vieilles, se remarquent—nos jeunes filles ne manquent pas l'occasion—mais hélas! l'on ne peut dire autant de nos vieilles filles qui ne font que grimacer avec nos vieux garçons.

—M. J. E. P. Racicot, herboriste de la c. de Montréal, a fait inhumer le 22 octobre, courant dans le cimetière de St-Pie, le corps de son enfant âgé de 10 mois.

KNOWLTON

—Il est rumeur qu'une manufacture de lin sera établie sous peu dans notre village. Au-delà de 100 personnes y trouveront de l'ouvrage. Knowlton est avantageusement situé pour une entre-prise de ce genre.

NAPIERVILLE

—M. Monette, avocat, de Montréal, a été choisi comme candidat libéral dans le comté de Napierville.

MONTREAL

—On écrit de Montréal que le conflit de l'Ecole de Médecine de Victoria et de l'Université Laval est à la veille de cesser.

Des négociations commencées depuis assez longtemps amèneront un arrangement à l'amiable entre les deux institutions.

LAC MEGANTIC

—Le détective Carpenter, qui a fait la visite du pénitencier de St-Vincent de Paul, a déclaré que la santé du célèbre Morrison, le héros de Mégantic, inspire des craintes sérieuses.

—Les travaux de la maçonnerie du pont sont terminés, et le tout a une apparence très solide. La structure vient d'arriver de Belgique. Il faudra environ deux mois pour la mettre en place, de sorte que ce n'est pas avant deux mois que le pont sera livré à la circulation. Il a été fait beaucoup de travaux accessoires pour le nivellement des rues et les mettre à la hauteur de l'élévation du pont.

ST-ANICET

—Cetle paroisse du comté de Huntingdon a été mise en émoi ces jours derniers, par la mort de James Curran, vieillard dépassant la soixantaine et qui s'est suicidé en avalant une grande quantité de poison connu sous le nom de "Mélérine à renards." Cet homme était adonné aux liqueurs enivrantes depuis plusieurs années, et ne paraissait pas jouir pleinement de ses facultés mentales. Le coroner McFarlane, de Huntingdon, a tenu une enquête sur le corps du défunt, et le verdict du jury a été que James Curran s'était donné la mort en prenant du poison dans un moment d'abaissement mental. Le défunt vivait seul et ne laisse pas d'enfants.

N.-D. DE STAMBRIDGE

Les membres de la Fanfare Notre-Dame ont réjété le 29 courant, à St Albans, Vt., l'excellente pièce, qu'ils ont si bien jouée ici il y a quelques semaines sous l'habile direction de M. J. B. Breault.

Notre manufacture de tricot est en pleine opération, et tous les jours, de nombreuses commandes arrivent au bureau de son actif gérant, M. P. H. Priest.

WATERLOO

—La société St-Jean-Baptiste de cette ville a adressé une requête à la législature pour obtenir un acte spécial d'incorporation. Cette société compte un grand nombre de membres et donne des allocations en cas de maladie. Les formalités de l'incorporation rendront l'organisation permanente avec droit d'acquiescer des propriétés.

—MM. Farbar et Harvey ont complété leur ligne de téléphone entre Lawrenceville et Waterloo, et un grand nombre d'ouvriers sont à travailler à la ligne entre Waterloo et Magog. La connection de Knowlton est la première ligne à construire, et si la gelée n'intervient pas, on arrivera à Granby cet automne. L'échange de Waterloo a pris des arrangements avec Sherbrooke et Coaticook pour échange de service entre leurs bureaux respectifs.

Jack l'Eventreur

On a trouvé à Londres le cadavre mutilé d'une femme. Tout semble indiquer que c'est une nouvelle victime de "Jack l'Eventreur."

La fortune du Comte de Paris

On assure que les revenus de l'immense fortune de Monsieur le comte de Paris, sont entièrement consacrés à l'entretien de sa maison et au soutien, par toute la France, d'écoles catholiques.

Un juge féminin

Une pétition est adressée au président Harrison pour qu'il nomme une femme, Mde Elizabeth Caty Stanton juge à la cour suprême des Etats-Unis en remplacement de M. Miller récemment décédé.

Etats-Unis

SAN FRANCISCO

Une dépêche reçue ici, annonce une explosion terrible arrivée aux poudrières du gouvernement chinois à Canton.

Plus de mille personnes ont été tuées, 200 maisons ont été démolies.

MANCHESTER

La semaine dernière les amis de mademoiselle Gibault lui ont présenté une magnifique montre d'or, à l'occasion du dix-huitième anniversaire de sa naissance.

MINNEAPOLIS

Notre estimé compatriote, Monsieur le Dr A. M. Brumelle de Cloquet Minn., a reçu la nomination de Coroner pour le comté de Carlton. Jamais choix plus heureux ne pouvait être fait, car M. le Docteur joint à sa grande habileté de médecin le titre de parfait gentilhomme.

FALL RIVER

Louis Martin, du village Flint, qui a fait une chute dimanche soir, est décédé des suites de ses blessures, mardi soir.

SOUTHBRIDGE

Une petite fille de deux ans et demi et du nom de Plante s'est brûlée à mort avec des allumettes qui ont enflammé ses hardes pendant qu'elle était seule dans la maison, tandis que sa mère étendait son linge.

LOWELL

M. Louis Bergeron, qui s'est fait amputer la jambe droite il y a trois semaines, est loin de se rétablir. Depuis l'opération M. Bergeron est très souffrant et ses forces diminuent rapidement.

**LA COMPAGNIE**  
**D'EAU MINERALE**  
DE ST-HYACINTHE  
PROPRIETAIRE.

SODAS,  
GINGER ALE,  
GINGER BIÈRE,  
CIDRE-CHAMPAGNE  
Propriétaire du célèbre

**Philudor!**  
COIN DES RUES  
**Mondor et Cascades.**  
ST-HYACINTHE, Que.

LE "NATIONAL"

Notre confrère le National de Montréal après une courte absence nous revient avec une nouvelle toilette et qui plus est nous arrive maintenant deux fois par semaine. Nos félicitations.

TERRIBLE ACCIDENT

M. J. N. Poitras de St-Jacques l'Acadigan, revenait de Montréal avec sa petite fille, de 8 ans et son petit garçon de 7 ans. En arrivant à la traverse de chemin de fer de la rue Ste-Marguerite, le train de Lachine vint les frapper mettant la voiture en pièces et tuant le cheval.

La petite fille est morte de ses blessures. M. Poitras et son petit garçon ont été grièvement blessés.

A ce propos le Monde fait les réflexions suivantes qui ne manquent pas de bon sens:

"Ces traverses de chemins de fer coûtent plus de vies humaines que le Minotaure n'en a jamais coûté à la Crète, et cependant cet abus criant ne cessera que lorsque quelques échevins auront été écharpés. Puisse'il en est ainsi, nous souhaitons plus que la chose arrive au plus vite."

ACQUITTÉS

On télégraphie de Québec, que les époux Delamarre et Gauthier ont été trouvés non-coupable sur l'accusation d'incendie. Ils ont été mis en liberté sous caution.

L'ARGENT CONTREFAIT

M. Sherwood du département des postes dit qu'il y a au-delà de trois cents lettres du Canada adressées aux Etats-Unis demandant à acheter l'argent contrefait. Sur ce nombre on a trouvé une lettre d'un employé d'une des grandes maisons de gros de Montréal.

Il y en a parmi ces correspondants qui pourraient bien se mordre les pouces d'avoir été trop imprudents.

Le Scrap-Book

Un grand nombre d'écrivains et même des personnes qui n'écrivent point pour la presse, ont l'habitude de garder ce que les Anglais appellent un Scrap-Book.

Un Scrap-Book est un grand livre blanc, c'est-à-dire non imprimé, sur les pages duquel on colle tous les articles, qu'on découpe des journaux pour les transmettre de père en fils, ou pour pouvoir y référer plus facilement au besoin.

Les Américains semblent attacher beaucoup plus d'importance au Scrap-Book que nos compatriotes de la Puissance du Canada. Presque tous les sexes possèdent chacun un Scrap-Book de luxe ou du genre ordinaire.

Il y a de ces livres qui coûtent jusqu'à \$500, mais pour des collégiens ou des littérateurs qui ont souvent besoin de recueils, un vieux livre de loi peut faire tout aussi bien. A mesure que le livre s'emplit, ce qui le rend un urellement plus épais, on enlève çà et là quelques feuilles; le Scrap-Book conserve ainsi la forme que lui a donné le scribeur.

M. Irving J. Romer, un écrivain de marque des Etats-Unis, conseille aux jeunes écrivains qui débutent dans les journaux ou revues mensuelles et hebdomadaires de conserver par ordre de date dans une forme permanente et commode, toutes les productions qu'ils auront fait publier. M. Romer ajoute que le jeune écrivain qui aura ainsi collationné ses articles de revue ou de journal ne regrettera jamais le temps qu'il y a mis. De fait, sans compter que ces livres sont une source précieuse d'informations, ils peuvent devenir au moment où on s'y attend le moins d'une très grande utilité.

Tous ceux qui prétendent au journalisme sont souvent exposés à exhiber des échantillons de leur capacités littéraires: partant un volume du genre Scrap-Book causera, comme le fait remarquer M. Romer, une impression plus favorable qu'une énorme liasse de journaux, et donnera, sans trop de recherches, une assez bonne idée des principes de l'équilibre et du style du jeune aspirant.

Même pour ceux qui n'ont pas de prétentions littéraires, un Scrap-Book est presque à si utile que les livres de Comptabilité et de Liaison.

Delegue apostolique

Mgr Sabatucci vient d'être nommé délégué apostolique auprès du gouvernement des Etats-Unis de la Colombie.

En Ville

Ecoles du soir

Les personnes qui désirent assister aux classes des écoles du soir, sont priées d'aller donner leur nom au bureau de la corporation, d'ici au premier novembre.

Cette mesure est prise afin de savoir quel sera le nombre des élèves et par là, déterminer le nombre des professeurs à engager.

Le Grand Tronc

Nous trouvons étrange, et les passagers trouvent plus que désagréable, le fait que les trains sur le Grand Tronc arrêtent à la gare, soit les trains de l'est soit les trains de l'ouest, juste de manière à ce que les derniers wagons, les pullman ou les wagons de première classe, soient en dehors de la plateforme.

Les passagers sont donc obligés de sauter d'une hauteur considérable, sur un sol souvent détrempé par la pluie et boueux.

Si ce n'est pas de la mauvaise volonté c'est une anomalie un peu curieuse!

En convalescence

M. le Dr Aug. Mathieu nous a donné des nouvelles de M. J. Coffin, pressier à nos ateliers, qui avait été victime du terrible accident que tout le monde connaît.

M. Coffin dit que sa blessure est parfaitement guérie et qu'il commence à sortir; il n'a plus qu'à reprendre des forces pour que sa guérison soit complète.

Nous ne voudrions pas blesser la modestie du Dr Mathieu, mais nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'il a fait une cure merveilleuse; que les médecins regardaient la guérison de ce cas comme impossible. M. Mathieu est un jeune homme dont les heureux débuts promettent un bel avenir.

Nous le félicitons d'avoir rendu la santé à M. Coffin et ce dernier plus que nous certainement sait en reconnaître l'inappréciable bienfait.

Un concours intéressant

Un concours d'un nouveau genre s'est ouvert lundi chez M. Chs Pélouquin, horticulteur de la paroisse Notre-Dame. C'est un concours de couveuses artificielles dont l'une appartient à M. F. A. Forté et est de son invention, et l'autre à M. Pélouquin. On y mettra cinq œufs dans les couveuses lundi, cinq le lendemain et cinq chaque jour suivant jusqu'à ce que l'on ait atteint un cent. On pourra ainsi lors de l'éclosion suivre mieux les progrès des couveuses pendant plusieurs jours et par conséquent on en constatera mieux les avantages de chacune.

La couveuse de M. Forté a déjà produit des milliers de poulets.

Dans trois semaines nous pourrions donner des nouvelles du concours.

Changement d'heures

Comme on le verra, par l'annonce sur une autre page le Grand-Tronc a fait divers changements dans les heures des trains. Ces changements varient de une à dix minutes.

En vérité, cela fait sourire! Retarder ou avancer l'arrivée ou le départ des trains d'une minute, lorsque tous les jours ils sont des heures en retard, c'est du dernier cocasse! Si ce n'est pas se moquer du public, on veut certainement l'embêter.

Un règlement méconnu

On se plaint que certains propriétaires de chevaux conduisent leurs coursiers un peu trop vite dans les rues de la ville.

La rue n'est pas un hippodrome et il pourrait en coûter cher à ceux qui mènent leurs chevaux à une allure immodérée s'ils étaient cause de quelque accident.

On reste nous croyons qu'il existe à ce sujet un règlement municipal qui inflige une punition sévère à ceux qui l'enfreignent.

Prière aux agents de police de le faire respecter.

Cadeau

Les amis du Dr Jos. Girouard, lui ont présenté samedi soir un magnifique pot à l'eau en argent avec cabinet, à l'occasion de son prochain mariage. La présentation a eu lieu chez M. Girouard, père. Inutile de dire que le Dr a bien reçu le cadeau avec ceux que le lui présentaient.

Le Comte de Paris

Monseigneur Moreau évêque de St-Hyacinthe, officiait le 25, à la grand-messe à l'Eglise Notre-Dame de Montréal à laquelle assistait le Comte de Paris.

Environ 15,000 personnes assistaient à l'office divin.

Téléphone

M. H. N. Bernier, plombier, qui vient de déménager au no 128 rue Cascades, a fait adapter le téléphone à son bureau.

Un coffre-fort miné

Une audacieuse tentative de vol a été faite la nuit de vendredi à samedi chez MM. Paquette et Godbout, menuisiers entrepreneurs.

Ce matin en entrant au bureau on a trouvé que tout était bouleversé; un pupitre qui était placé sur le coffre-fort avait été enlevé et mis sur une table. C'est alors que l'on s'aperçut qu'un trou de six pouces, avait été pratiqué sur le dessus du coffre-fort.

Puis, de là on découvrit un autre trou à un pouce de la serrure. Sur le plancher était une quantité d'alumettes consumées.

Les voleurs avaient-ils été surpris dans leur ouvrage? Avaient-ils reconnu l'impossibilité de leur tentative? Toujours est-il qu'ils n'ont pas ouvert la porte du coffre.

Les audacieux coquins, qui devaient connaître les airs, sont entrés par une porte en arrière de la boutique, et ils avaient pris un ciseau sur un établi.

Ils supposaient sans doute, que le coffre-fort contenait une bonne somme. On paie les hommes à la fin de la semaine et les voleurs devaient être guidés par cet espoir. Eussent-ils réussi dans leur entreprise qu'ils n'auraient pas fait ample moisson. Il n'y avait qu'une quinzaine de piastres dans le coffre.

La police recherche les coupables, mais n'a encore aucun indice.

Si le conseil avait fait placer, ainsi qu'on l'a demandé, une lumière sur la Rue St-Pascal, il est probable que cela ne fut pas arrivé. Cette rue est d'une noirceur fort propice aux voleurs.

Qu'on y voie donc une fois.

Accident épouvantable

Un accident épouvantable est arrivé dimanche sur le terrain de M. H. Morin, à quatre milles de la ville, où il y avait un concours de tir aux pigeons.

M. Henry Beaupré, hôtelier de cette ville a été atteint en pleine figure par un coup de fusil et est tombé foudroyé.

Il y avait une trentaine de spectateurs environ, au concours, et ils se trouvaient en arrière d'une clôture, derrière les tireurs, à une vingtaine de pieds d'eux environ. Les boîtes aux pigeons se trouvaient à une quarantaine de pieds environ des tireurs.

C'était M. Guérin, confiseur, qui tirait. Un pigeon sortit de la bête; Guérin tira et le manqua; le pigeon prit son vol et passa en arrière des spectateurs faisant presque le tour. Guérin le suivit avec son fusil et le pointa tellement bas que quelques spectateurs se baissèrent, craignant qu'il tirerait. Malheureusement Henry Beaupré qui se trouvait le dernier appuyé sur la clôture ne vit rien. Le pigeon passait près de lui, Guérin tenait toujours son fusil levé, une détonation retentit et Beaupré tomba foudroyé, sans pousser un cri, sans dire une parole.

Le sang sortit en abondance de ses blessures. Il avait le front criblé de plombs, l'oreille déchirée, puis un trou entre l'oreille et la tempe où le crâne était défoncé.

On peut se figurer l'émotion indescriptible des spectateurs en voyant cet homme dont quelques mouvements des mains et des jambes annonçaient seuls un reste de vie. On le transporta immédiatement chez M. H. Morin et l'on fit venir le médecin, le prêtre, puis madame Beaupré.

Les Drs Frédéric Despars et Benoit furent appelés. On lui enleva des plombs et des parcelles de crâne qui étaient entrés dans la cervelle, puis on pansa les autres blessures.

Beaupré est marié depuis une couple d'années et n'a qu'une petite fille de trois mois.

Guérin l'auteur de l'accident est terriblement énervé et prétend qu'il ne voulait pas tirer mais que tout en suivant le pigeon avec son fusil, le coup a parti sans qu'il ait eu l'intention de presser la gâchette.

Les spectateurs de cet effroyable accident sont revenus fort impressionnés.

Accident

Un des ouvriers occupés à la pose de nouveaux poteaux et fils de télégraphe, nommé Noël, a été victime d'un grave accident, à St Joseph. Il était occupé au sommet d'un poteau, à ôter les fils, lorsque le poteau déjà vieux se brisa au ras de terre et tomba l'entraînant dans sa chute. Il est étonnant que Noël ne se soit pas tué dans cette chute. Le Dr Beaudry qui fut appelé, constata des contusions à la hanche droite et au poignet, mais rien de grave.

Cet accident est arrivé près de chez M. Gaudet, hôtelier.

Travaux d'égoût

On est à faire des travaux au canal d'égoût, coin des rues Cascades et Mondor. Les rues sont passablement bouleversées par ces travaux.

Mauvaise chute

Un accident qui aurait pu avoir des suites graves, est arrivé à Laprésentation, vendredi dernier. M. Théophile Desmarais et trois de ses hommes étaient occupés à poser la brique à une maison ils étaient sur un échafaud élevé à 25 pieds du sol. L'échafaud ayant cédé tout-à-coup, les quatre hommes furent précipités sur le sol avec un quantité de briques, de mortier et de planches.

Heureusement les quatre hommes se relevèrent sans aucun mal, si ce n'est que quelques contusions que l'un d'eux a éprouvées.

C'est en être quitte à bon marché!

Accident

Encore un triste accident est arrivé lundi après-midi. Un jeune homme du nom de Arthur Dion, surnommé Mailloux, était à se colleter avec un de ses amis tout en jouant, lorsqu'il fit une chute et se cassa la jambe. M. M. Dragon, ramasseur de St-Denis lui prodigua ses soins.

Enquête

M. H. R. Blanchard, coroner de ce district, a tenu le 27 octobre courant, à St-Hugues, une enquête sur le corps de Jean-Baptiste Christophe Lussier, âgé de 85 ans, trouvé mort sur une chaise dans sa chambre à coucher vers les 5 heures du matin du même jour.

Verdict des jurés: "Mort de paralysie du cœur."

L'accident Beaupré

Nous avons recueilli quelques autres notes sur le terrible accident dont M. Henry Beaupré a été victime dimanche après-midi.

M. Guérin, qui a été la cause de l'accident, n'est pas M. Guérin, confiseur, mais son fils, mécanicien, chez M. H. Bertrand.

Le fusil était chargé avec du plomb fin, no. 10.

Ce n'était pas Guérin qui tirait lorsque l'accident est arrivé; il ne faisait que poursuivre un pigeon échappé.

Beaupré a pris un peu de connaissance hier, et a pu se confesser.

Chute terrible

Les accidents se succèdent avec une rapidité épouvantable dans notre bonne ville de St-Hyacinthe et ses alentours.

Lundi vers 8 heures un nommé Alexis Hébert, ferblantier-couvreur était à travailler à recouvrir le clocher de l'Hôpital. Un ouvrier compagnon qui était en dedans du clocher, lui passa une large feuille de tôle galvanisée; Hébert la prit mais le vent qui était très fort prit dans la tôle et le poussa en arrière. Hébert n'eut pas même le temps de pousser un cri; il tomba dans le vide... La hauteur du sol au clocher est de 75 pieds environ.

On ramassa Hébert sans connaissance et on le porta à l'Hôpital. Les Drs Mathieu et Beaudry furent mandés en toute hâte ainsi que le Dr Frédéric Despars.

Il est étonnant que Hébert ne se soit pas tué dans sa chute. Parti du côté droit du clocher, il est allé tomber du côté gauche du perron; s'il était tombé sur le perron il se serait tué du coup.

Alexis Hébert est âgé de 43 ans; il est marié et père de six enfants.

L'accident d'hier

Les Drs Aug. Mathieu, Beaudry et Eug. Turcot, ont eu une consultation sur l'état de la victime de l'accident de mardi, Hébert qui est tombé du clocher de l'Hôpital.

On ne peut encore déterminer la gravité des blessures internes. Il a eu la hanche et un bras démis dans sa chute.

On les lui a remis hier après midi; l'opération a bien réussi.

Alexis Hébert, avait fait sa demande d'admission dans l'Union St-Joseph, il y a une dizaine de jours. Mais à cause de quelques retards dans son examen médical, il n'a pu avoir son certificat du médecin que la veille de l'accident.

Si Hébert s'était plus pressé il aurait été admis une couple de jours avant, et il aurait bénéficié de la pension hebdomadaire que l'Union sert à ses membres invalides.

Le vieux proverbe est bien toujours vrai: Ne remettez jamais au lendemain ce que vous pouvez faire le jour même!

Pas de cadeau

Non, pas de cadeau, mais les meubles que vend M. Burque sont tellement à bon marché que c'est un véritable cadeau donné à l'acheteur.

Allez-y et vous vous en convaincrez.

Jour d'actions de grâce

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, jeudi 6 novembre prochain, est jour d'actions de grâces par toute la puissance. Ce jour est fixé par proclamation du Gouverneur Général.

Ce jour-là les banques, le palais de justice, et les différents bureaux publics seront fermés.

Plus souffrant

Le nommé Noël, employé de la Cie de Téléphone Bell, qui est tombé du haut d'un poteau de 20 pieds de haut, lundi dernier, est plus souffrant. Il sent de s douleurs dans la jambe droite, surtout dans la hanche, et ne peut du tout s'appuyer sur cette jambe.

Noël est en pension au Windsor et malgré les bons traitements dont il est l'objet, il préférerait de beaucoup sa liberté!

Surmené

Un jeune homme ayant loué un cheval et une voiture chez M. W. Sansoucy, a ramené l'animal exténué et rendu, et la voiture brisée.

M. Sansoucy exige un dédommagement et poursuivra l'auteur de ces dommages s'il ne paie pas.

Naissances.

A St Pie le 25 courant, Madame Elzéard Tôtreault une fille.

A Nashua, le 21 octobre, l'épouse de M. Joseph Beaugard, comptable, un fils.

En cette ville, le 18 courant l'épouse de Jules Wingender, un fils.

En cette ville, le 20 du courant, l'épouse de M. Maurice St-Jacques, avocat, une fille.

Mariages.

A St Pie, le 28 courant, M. Victor A. Dubuclé, marchand-tailleur de Richmond, conduisait à l'autel Delle Joséphine Clara Lefebvre fille de feu J. M. Lefebvre, Ecr., notaire public. — en son vivant — de Knowlton. Il y eut à cette occasion une solennelle, pendant laquelle les Mesdames Dr Desnoyers et Dr Bernier ont fait du beau chant accompagné de belle musique, à l'orgue.

Après avoir pris le déjeuner chez leur beau-frère M. le Dr Desnoyers, les nouveaux époux sont partis par les chars de 9 hrs. a. m. en voyage de noces, le cœur gai comme bien l'on pense, et accompagnés de meilleurs souhaits pour leur bonheur de la part des nombreux amis que Madame Dubuclé avait déjà su se faire durant son court séjour à St Pie.

A St Pie, le 25 courant, M. Flavien L'Heureux cultivateur, à épousé Dame Veuve Charles Larose, tous deux de St-Pie.

A St-Pie, le 21 courant, M. Eug. Beaudry, cultivateur, conduisait à l'autel Delle E. Daipé dite-Pariseau.

En cette ville, le 27 courant, M. le Dr Girouard, de Saccarrappa, Me., conduisait à l'autel, mademoiselle Annie Burke, de cette ville. Nos souhaits de bonheur.

En cette ville, le 28 du courant, M. Arthur Lauranc: conduisait à l'autel Mademoiselle Albina Desautels.

L'heureux couple est parti pour un voyage de noces.

Deces.

Jeudi le 23 courant est décédée à St Michel de Rougemont, Maria Victoria Alexandra, enfant de M. Joseph Baxand, à l'âge de trois ans et deux mois.

Séchez vos larmes, parents affectueux qui pleurez cette chère Alexandra. Avant l'aurore de ce jour, ses paupières se sont closes, et son âme blanche comme la neige se joignit au groupe des anges pour chanter les louanges de l'Eternel, pour veiller et prier pour ceux qu'elle a devancés dans la céleste Patrie. Ainsi parents désolés, au ciel maintenant, vous avez un ange Protecteur tout particulier, il tient la couronne qui ceindra un jour votre front.

Quelle consolation!!

Communiqué.

A St Pie, le 21 courant, M. Michel Lussier, à l'âge de 78 ans. M. Lussier a été pendant nombre d'années conseiller municipal et son jugement sans a toujours été remarqué et respecté par ses amis.

A St-Valérien de Milton, le 25 courant, Dame Adeline Bes-ette, épouse de M. Louis Trudeau ci-devant de St-Hyacinthe, à l'âge de 52 ans. Les funérailles auront lieu à St-Valérien, mardi le 28, à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A St Hugues, le 23 octobre courant, dame Jeanne-Agnès Mix, épouse de M. Cyprien Simonneau, cultivateur, à l'âge de 47 ans et 9 mois.

Elle laisse un époux et 6 enfants. Les funérailles ont eu lieu le 25 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

NECROLOGIE

Hier avait lieu à St-Hugues, les funérailles de Jean-Baptiste Christophe Lussier, décédé le 26 octobre courant, à l'âge de 85 ans.

M. Lussier est un de ces vieux Canadiens qui surent conserver toute une vie au devoir, à l'amour de la patrie et de la famille.

Né à St-Damase, le 5 décembre 1805, il épousa le 17 octobre 1833, Mlle Rosalie Coté. De cette union sont nés 15 enfants.

Aux jours sombres de 37-38 il ne fut pas le dernier à se joindre aux patriotes et il assista et se distingua à la baïlle de St-Charles.

Puis il retourna à son foyer reprendre sa charrie et élever chrétiennement sa nombreuse famille.

Il comptait à sa mort soixante petits-enfants et douze arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 29 courant à St-Hugues. Une foule de parents et d'amis de St-Hugues et des paroisses environnantes avaient tenu à assister à ses funérailles et rendre un dernier tribut d'hommages à ce vénérable patriarche, leur vieil ami.

L'église était magnifiquement décorée de tentures de deuil. Sur les autels et autour du cercueil brûlaient des centaines de cierges. Les chants sacrés, à l'orgue furent admirablement rendus.

M. Lussier comptait parmi ses enfants la Révérende Sœur Victoire de la Présentation de Marie, et MM. Damase et Michel Lussier, l'un pressier et l'autre chef d'atelier à "La Tribune."

Sur cette carrière si bien remplie de ce vieillard qui s'éteint à 85 ans, on ne peut que donner un tribut d'admiration. Dieu, en le rappelant à lui, lui a accordé la récompense due à ses vertus.

CLUB CONSERVATEUR

L'ouverture du Club Conservateur s'est faite hier soir.

Environ cent cinquante personnes parmi les quelles on remarquait quelques libéraux, étaient présentes.

L'Hon. P. B. de la Bruère, président du club, annonça la réouverture des séances.

Tous les soirs le club sera ouvert et tout les mercredis il devra y avoir discours ou conférences politiques. Il serait aussi question d'établir un parlement d'école.

L'Hon. LaBruère présente ensuite à l'auditoire M. F. Dupont, M. P. pour Bagot.

M. Dupont fait le discours de l'inauguration des séances du club et prend pour sujet le bill McKinley.

Nous ne pouvons analyser dans tous ses détails le discours de M. Dupont. Il a fait l'éloge de l'Hon. Laurier, comme diplomate, homme d'un immense talent, orateur brillant, mais il ne peut s'empêcher de déplorer que l'Hon. chef veuille faire supporter au gouvernement conservateur le poids de la loi McKinley. Il dit que M. Laurier suit une politique basse et mesquine. En abordant la question de réciprocité, il dit que les conservateurs ont demandé aux Etats-Unis à maintes reprises d'établir un commerce libre avec le Canada, mais que le gouvernement américain a toujours refusé. Le gouvernement McKensie a éprouvé le même échec. Aujourd'hui le gouvernement conservateur pourra établir des relations commerciales réciproquement libres, illimitées ou partielles avec les Etats-Unis aussitôt que ces derniers en feront la demande, puis il aborde la question du Bill McKinley. Il dit que cette loi est plutôt un bienfait pour le Canada que la ruine comme dit M. Laurier, car elle va nous permettre de chercher d'autres moyens de subsistance et de nouveaux débouchés. Le foin dit-il n'est pas une culture rémunérative et nos cultivateurs se font tort en s'y attachant.

L'orateur parle longuement sur cet article, puis il parle des moutons, des chevaux, puis des œufs, qui dit-il, trouveront un marché en Angleterre.

M. Dupont a fait allusion à la déclaration de M. Boas qui se dit favorable à la réciprocité; il prétend que l'industrie de M. Boas sera noyée par les produits américains, puis il termine en disant que la réciprocité sera ruinée pour tout le pays.

M. Dupont est bon orateur; il possède une belle voix; il parle lentement avec conviction et plait à son auditoire; il a été applaudi à maintes reprises.

Dans un prochain numéro nous critiquerons certains arguments de son discours, le peu de temps à notre disposition nous en empêchant pour aujourd'hui.

L'Hon. M. de LaBruère remercia M. Dupont et l'invita à revenir bientôt donner une conférence au club, dont le sujet serait "la Réciprocité."

**LOTION PERSIENNE**



Pour blanchir le teint, lui rendre ou conserver sa couleur de rose, faire disparaître les rougeurs, le masque et autres taches de la peau, la **LOTION PERSIENNE** est une préparation sérieuse, unique en son genre. C'est un véritable remède pour la peau. Ce n'est pas une poudre blanche, délayée dans de l'eau ou de l'essence. La Lotion Persienne, au contraire, est une préparation médicamenteuse, transparente et limpide comme de l'eau.

Lorsque la peau est bruni par le soleil, la Lotion Persienne lui rend promptement sa fraîcheur et son teint rose, en ajoutant une cuillerée dans l'eau pour se laver.

La Lotion Persienne se vend dans toutes les bonnes pharmacies de la Péninsule, en bouteille de 50 centes. Méfiez-vous des contrefaçons.

**S. LACHANCE, PROPRIÉTAIRE.**  
1538 & 1540 Rue Ste-Catherine, Montréal.

**A. BLONDIN**  
Plombier Sanitaire



**POSEUR DE FOURNAISES**  
A eau chaude et à vapeur  
**BASSE & HAUTE PRESSION**  
148, Rue Cascades  
**SAINT-HYACINTHE QUE.**

**Engins & Beuilleires**

**E. LEONARD & SON**  
Depuis 3 forces jusqu'à 100.  
**PRIX TRES MODERES**  
Conditions de paiement faciles.

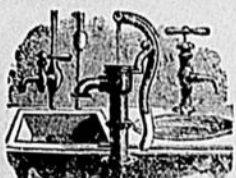
**SPECIALITE:** d'Engins et Bouilloires pour Fromageries, Imprimeries, Factories, etc.

N. B.—On peut voir un des Engins en action en opération à l'Imprimerie de "LA TRIBUNE."

**TEINTURERIE**  
**ANGLO - AMERICAINE**  
DE MONTREAL.

**VETEMENTS DE TOUTES SORTES** nettoyés, teints et réparés avec soin.  
**ROBES DE DAMES** nettoyées ou teintes sans être défilées.  
**PLUMES D'AUTRUCHE FRISÉES**, réparées et teintes dans n'importe quelle couleur.  
**EFFETS DE MAISON**, tels que Tapis de Pianos, Tapis de Table, Rideaux Etc., etc., teints dans les couleurs les plus à la mode.

**A. DENIS,**  
AGENT A ST-HYACINTHE.  
N. B.—Les effets sont envoyés à Montréal aussitôt reçus et livrés sous 8 ou 10 jours.



**Brodeur & Frere,**  
PLOMBIERS, COUVREURS,  
No. 44 RUE CASCADES,  
ST-HYACINTHE, Que.

**APPAREILS DE CHAUFFAGE**  
A la vapeur et à l'eau chaude.  
Sinks, tuyaux à l'eau et à gaz,  
POMPES, ROBINETS, Etc., Etc.

**Spécialité:** Co vertures en Fer-blanc, Tôle, Barreau Métallique, Ardoise et Tôle Galvanisée.  
**LE TOUT A PRIX MODERES.**  
**SATISFACTION GARANTIE.**

**NOUVELLE BOUTIQUE**

**H. N. BERNIER,**

**Plombier,**  
Et poseur d'appareils de Chauffage, d'Eclairage, de Bains.  
Cabinets d'aisance, Eviers (Sinks) etc., d'après les systèmes les plus perfectionnés.  
TOUJOURS EN MAINS:

**Tuyaux en grès,**  
Agrès de Fromageries, de Puits Artésiens  
**TUYAUX, POMPES et VALVES**  
De toutes sortes.

**50 rue Saint-François,**  
Place du Marché,  
**St-Hyacinthe.**

**L. N. LUSSIER & Co**

124 Rue Cascade  
Assortiment complet et choisi de  
**CHAUSSURES**  
de toutes sortes  
POUR  
**HOMMES, FEMMES et ENFANTS**

Aussi: Valises, Sacs de voyage, Etc.

**CHAUSSURES**

**JOS. MORIN,**  
No. 104 RUE CASCADES,  
COIN DE LA RUE ST-DENIS,  
ST-HYACINTHE.

ASSORTIMENT DE CHAUSSURES, pour Hommes, Femmes et Enfants, dans toutes les lignes.  
—PRIX TRES BAS—  
Aussi: Assortiment complet de Valises, Sacs de Voyage, etc.

**AUX CORDONNIERS,**  
CUIRS et FOURNITURES à l'usage des Cordonniers, ainsi qu'un choix de FORMES de toutes sortes.  
—Tout est Neuf et de Première Qualité—  
Venez et vous serez bien servis.  
**Jos. Morin,**  
Marchand de Chaussures  
à 990

**L. E. BACHAND**  
Libraire - Importateur  
ST-CESAIRE, QUE.

**GRAND ASSORTIMENT**  
DE  
**Papieries Nouvelles**

DANS TOUTS LES PRIX  
**PATRONS ET COULEURS VARIÉS**  
Livres Classiques, de Littérature, de Piété et pour distribution de prix.  
Papeterie, Imagerie, Articles de Pantalier, Objets de Piété, Fourniture de Classe et de Bureaux, Moulures, Cadres, Chronos, etc., etc., etc.

**Clément Rouleau**  
COMMERÇANT DE  
**Grains, Farines, Moulee, Son,**  
GRU, ETC.,

**CHARBON,**  
**HUILE DE CHARBON**  
(EN GROS)

Aussi: Cocons à Fromage et tous articles nécessaires aux Fromagers.

**5 Rue Laframboise**  
**ST-HYACINTHE**  
On paie le plus haut prix pour Grains de toutes sortes.

**Dr. Aug. Mathieu,**  
MEDECIN,  
No. 3 rue William (Bâtisse C. Ledoux)  
**ST-HYACINTHE.**  
Pratique à la ville et à la campagne.

**LA CUISINE FACILE**

**PATE DE PERDRIX DE CHISY**

Ceci est une vieille recette de cuisine française.

Déosser l'oiseau. Piler la carcasse et la passer à l'étamine. Faire une farce avec cette passure, le foie, du lard, des parcelles de truffes, des fines herbes,—le tout assaisonné. Faire la perdrix, la mettre en croûte et remplir les vides du pâté avec du foie gras lardé de truffes et d'anchois.

Cuire au four. En retirant du feu, arroser d'un peu d'eau-de-vie.

Ce met doit être mangé froid.

**EXCELLENTE BOISSON D'ÉTÉ**

Pour cinq litres d'eau: un citron coupé en rondelle, une livre de sucre, un demi-verre de vinaigre.

On met le tout dans un grand vase à macérer pendant trois jours. On remue avec une cuillère à long manche, environ toutes les vingt-quatre heures. Ensuite on filtre à travers une mousseline et l'on met en bouteille en attachant les bouchons comme pour tous les liquides gazeux. On expose au soleil pendant un temps plus ou moins long, allant d'une semaine à quatre selon la force de la chaleur naturelle.

Cette limonade est consommée à table, par des personnes dont l'estomac supporte mal le vin.  
**Mlle SOPHIE.**

**LES RECOLTES**

Plusieurs journaux ont répété cet automne, que la gelée avait causé de grands dommages considérables à Manitoba, surtout en approchant les frontières américaines.

Or voici ce qu'on rapporte du township Letellier, qui touche aux frontières:

M. François Parent, autrefois de Rimouski, Québec, a pû de 2,000 minots de blé, 500 minots d'avoine, 100 minots d'orge et des légumes en quantité.

M. André Dionne, venant de Maskinon, Québec, récolte 6,000 minots de blé, à part l'avoine et autres grains.

M. Trefflé Dancau, qui est venu de l'état du Michigan, a une récolte de 3,000 minots de blé; M. Bérard, environ 2,000 minots de blé; la famille Fraser, 4,000 minots; M. Xavier Sarazin, 2,000 minots; M. Adolphe Lacharité, 2,000 minots; son père, autant, et ainsi de suite des autres.

—Depuis que les battages sont commencés, nos cultivateurs livrent chaque jour plus de 5,000 minots de blé aux éleveurs de la station de Letellier.

Ceci n'indique pas que la récolte a été détruite dans cet endroit.

La vérité est que dans Manitoba la récolte a donné, cette année, un résultat sans précédent.

Après cela on se demande: "qu'aurait donc été la récolte s'il n'y eût pas eu de gelée?"

On nous écrit de Roberval: "Le rendement de la récolte au Lac St-Jean, cet automne est excellent et dépasse beaucoup les prévisions des cultivateurs; le blé donne un minot par deux quintaux, l'avoine plus, et les autres grains sont aussi bons.

Les patates sont de bonne qualité et assez abondantes; le prix est de vingt-cinq cents par minot.

Les labours d'automne ne seront pas aussi considérables qu'ils l'auraient été si la sécheresse n'avait pas été aussi forte.

La température est tellement belle, que l'on se croirait aux beaux jours de septembre.

Il se prépare de grands travaux pour l'hiver prochain par l'exploitation de bois de toutes sortes, et les salaires seront bons.

Les travaux de l'embranchement du chemin de fer de Chambord à Chicoutimi doivent commencer prochainement.

**L'exposition des Nouveautés de l'Automne '90**

AURA LIEU

Les 24, 25 et 26 Septembre

AU MAGASIN DE

**L. MARIER,**

Où vous trouverez un stock des mieux assortis en tout ce qui concerne les Dames.

**Spécialité d'Etoffes à Robes et à Manteaux,**

GARNITURES dans les couleurs et Patrons les plus nouveaux, achetées avec beaucoup de soins, afin de donner pleine valeur pour chaque prix.

Vu notre encouragement l'an dernier, nous avons beaucoup agrandi notre département de pelletteries; cette année nous offrons un choix des plus complets dans toutes les qualités et les plus bas prix possibles.

Nous avons toujours en main un choix considérable de

**Beaux coupons d'Etoffe à Robe,**

A RÉDUCTION POUR HABITS D'ENFANTS,

**CORSETS**—Les Dames qui désirent le confort, n'oublieront pas de se procurer un CORSET YATISI.

Ne manquez pas de venir VOIR NOS MARCHANDISES avant de faire vos achats

**Un Seul Prix et le plus Bas du Marché**

**AU No. 62, RUE CASCADES,**

Nous sommes agents pour les Patrons BUTTERICK,

**LS. MARIER,**

ST-HYACINTHE,

**LE MAGASIN DU BON MARCHÉ !**

*En Gros et en Détail*

**JOSEPH BRODEUR,**

Nos. 29, 33 et 43, Rue Cascades

ST-HYACINTHE,—(PRES DU BUREAU DE POSTE).

<b>FLEUR,</b> GRAINS, SON, GRU, MOULEE, ETC., ETC.	<b>EPICERIES,</b> PROVISIONS, THÉS, SUCRES, MELASSES, GRAISSE. ETC., ETC.	<b>MARCHANDISES</b> SECHES, TAPIS EN LAINE, TAPESTRY, COTONS et INDIENNES à la livre ETC., ETC.
---	--	---

**Au plus Bas Prix.**

DEPARTEMENT DE GRQS Nos. 29, 33 & 35, DÉTAIL 43, RUE CASCADES

Agent pour la Farine forte à Boulanger.

Les Commerçants sont spécialement invités à venir visiter les

Marchandises de Toutes Sortes. Cotons et Indiennes à la livre que nous recevons chaque semaine des Etats-Unis.

Boite, B. P 160

**JOSEPH BRODEUR**



**JACQUES & GUAY**

FABRICANTS DE

**Monuments Funèbres**

—EN—  
**MARBRE, PIERRE, GRANIT,**  
—ETC., ETC.—

**A TRES BAS PRIX**

Plans envoyés gratis.

**ATELIER RUE CONCORDE,**

En face du cios de bois de L. A. Plante

**ST-HYACINTHE, QUE.**

Les commandes seront exécutées avec la plus grande promptitude, et les plans les plus nouveaux seront procurés gratis par la maille ou autrement.

Les prix et conditions sont des plus faciles et une visite est respectueusement sollicitée.

Les entrepreneurs de bâtisses trouveront à nos ateliers tout ce dont ils auront besoin en fait d'ouvrages en marbre, etc., etc.

M. A. JACQUES,  
E. GUAY.  
St-Hyacinthe.

**Grande découverte.**

**LA TEINTURE DORÉE**

guérit les cors, les oignons et les rhumatismes. Prix, 25 et 40 cts. la bouteille.

Elle guérit également les courbures, cors, éparvins, plaies provenant des crampons, meurtrissures, etc. des chevaux. Prix, \$1.00 par bouteille.

S'adresser à

**A. ROBIDOUX,**

Roxton Falls, Qué.

**Au Bon Marché !**

**Marchandises d'Automne**

—ET—

**Marchandises d'Hiver.**

**UN SUPERBE ASSORTIMENT**

VIENT D'ETRE REÇU CHEZ

**Bergeron & Cie.**

**Etoffes à Robes,**  
**Etoffes à Manteaux**

**NOUVEAUX PATRONS,**  
**DERNIERES NUANCES.**

**Meubles! Meubles!!**

**CHEZ W. BURQUE**

**MAGNIFIQUE CHOIX DE SETS DE CHAMBRE A COUCHER,**

*Meubles de Salon en Peluche et en Crin,*

**Sideboards**

Dans les plus nouveaux patrons

**TABLES & CHAISES**  
DE TOUTES SORTES.

**LITS, COUCHETTES, SOFAS,**  
**LITS A RESSORTS,**

*Matelas en Crin et en Laine,*  
*Lits de plumes sur commande,*  
*Plume en Gros et en Détail.*

Venez acheter chez moi et vous épargnez 50%.  
**WILLIE BURQUE,**

**32 & 38, Rue Cascades**

**ST-HYACINTHE.**